

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

123^e année

7 septembre

1991

No 36

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

123^e année
7 septembre 1991
No 36

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'Avis divers
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Liquidation des compagnies, Loi sur la
Ministères, Avis concernant les
Office des professions du Québec
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Société d'habitation du Québec, Loi sur la
Syndicats coopératifs, Loi sur les
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

VILLE DE SEPT-ÎLES (*Délégation*) 3347

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

CANTON LYTTON (*Nouveau délai pour permettre d'adopter un schéma d'aménagement*) 3347

MUNICIPALITÉ DE L'ACADIE (*Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme conformes à son schéma d'aménagement*) 3347

MUNICIPALITÉ DE LAC-DUFAULT (*Nouveau délai pour permettre d'adopter son schéma d'aménagement*) 3347

MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE (*Nouveau délai pour l'adoption d'un schéma d'aménagement*) 3347

MUNICIPALITÉ DE MÉTIS-SUR-MER (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme*) 3347

MUNICIPALITÉ DE MONTCERF (*Nouveau délai pour permettre l'adoption d'un schéma d'aménagement*) 3347

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter son schéma d'aménagement*) 3347

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME-DE-GRANADA (*Nouveau délai pour permettre d'adopter son schéma d'aménagement*) 3348

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-CLÉRICY (*Nouveau délai pour permettre d'adopter son schéma d'aménagement*) 3348

M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER (*Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme conformes à son schéma d'aménagement*) 3348

VILLE D'AMOS (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme*) 3348

VILLE DE LAC-ETCHEMIN (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter son schéma d'aménagement*) 3348

VILLE DE SAINT-RÉMI (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme*) 3348

VILLE DE TERREBONNE (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter son schéma d'aménagement*) 3348

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES (*Rachat d'obligations*) 3349

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE AGAPE (L.P.) 3349

SUCCESSION ALICE GAGNON (*Bénéfice d'inventaire*) 3349

SUCCESSION LILIANN SAUNDERS (*Bénéfice d'inventaire*) 3349

VILLE DE BAIE-COMEAU (*Rues et ruelles*) 3350

VILLE DE SOREL (*Rachat d'obligations*) 3351

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE QUÉVILLON (*Modification de territoire*) 3352

CAISSE POPULAIRE DE ST MATHIEU D'HARRICANA (*Changement de dénomination sociale*) 3352

CAISSE POPULAIRE DE VASSAN (*Changement de dénomination sociale*) 3352

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE CHICOUTIMI-NORD (*Modification de territoire*) 3352

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-ROMUALD (*Modification de territoire et modification au siège social*) 3352

CAISSE POPULAIRE ST-DAVID DE LÉVIS (*Changement de dénomination sociale*) 3352

LA CAISSE POPULAIRE DE DONNACONA (*Changement de dénomination sociale et modification du siège social*) 3352

LA CAISSE POPULAIRE DE GIFFARD (*Changement de dénomination sociale*) 3353

LA CAISSE POPULAIRE DE L'ASSOMPTION (*Modification de territoire*) 3353

LA CAISSE POPULAIRE DE LATERRIÈRE (*Changement de dénomination sociale et modification de territoire*) 3353

LA CAISSE POPULAIRE DE MISTASSINI (*Changement de dénomination sociale et modification de territoire*) 3353

LA CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE (*Modification de territoire*) 3353

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT PIE X (*Changement de dénomination sociale*) 3355

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-MARTIN (*Changement de dénomination sociale*) 3354

LA CAISSE POPULAIRE DE ST BENOIT DE LA CORNE (*Modification de territoire*) 3353

LA CAISSE POPULAIRE DE STE-MONIQUE DU LAC ST-JEAN (*Changement de dénomination et modification de territoire*) 3354

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-BRUNO, LAC ST JEAN (*Changement de dénomination sociale et modification de territoire*) 3354

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JEAN BAPTISTE DE LA SALLE (*Modification de territoire*) 3354

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-SACREMENT (*Changement de dénomination sociale*) 3354

LA CAISSE POPULAIRE DE S. MARTINE (*Changement de dénomination sociale, modification de territoire et modification du siège social*) 3354

LA CAISSE POPULAIRE DE THETFORD MINES (*Changement de dénomination sociale*) 3355

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-GABRIEL DE BRANDON (*Changement de dénomination sociale*) 3355

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NOTRE-DAME DE L'ÉTERNITÉ (<i>Changement de dénomination sociale et modification de territoire</i>)	3355
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NOTRE-DAME DES PRAIRIES (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	3355
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RIVIÈRE AU TONNERRE (<i>Modification au siège social</i>)	3355
LA CAISSE POPULAIRE DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS, QUÉBEC (<i>Changement de dénomination sociale, modification de territoire et modification du siège social</i>)	3355
LA CAISSE POPULAIRE ST-LUC D'ALMA (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	3356

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Brenda Tychic	3356
Carmine Mario Di Mambro	3356
Caroline Lapointe	3356
Christopher Joseph Walter Trohimchuk	3356
Donna Weippert	3356
George Manekas	3356
Georges Guy Brisebois	3356
Ghazi Abi Khalil	3356
Ginette Gélinaux	3357
Giovanni Bruno Giuseppe Sbragadetto Radicioni	3357
Jean-Marie Elwood Fortin	3357
Jocelyn Ouellet dit Ghyslain	3357
Josée Lefebvre	3357
Joseph Charles Albert Malley	3357
Joseph Jean-Ides Albini Bolduc	3357
Karim Kassatly	3357
Lionel Vautour	3357
Lucien Fournier	3358
Maria Giovannina Sbrega dit Radicioni	3358
Marie-France Deschamps	3358
Marie-Josée Nathalie Labarthe	3358
Marie Juliette Claudette Annie Fortin	3358
Régent Laflamme	3358
Renald Rousseau	3358
Vladimir Miroslav Pozar	3358

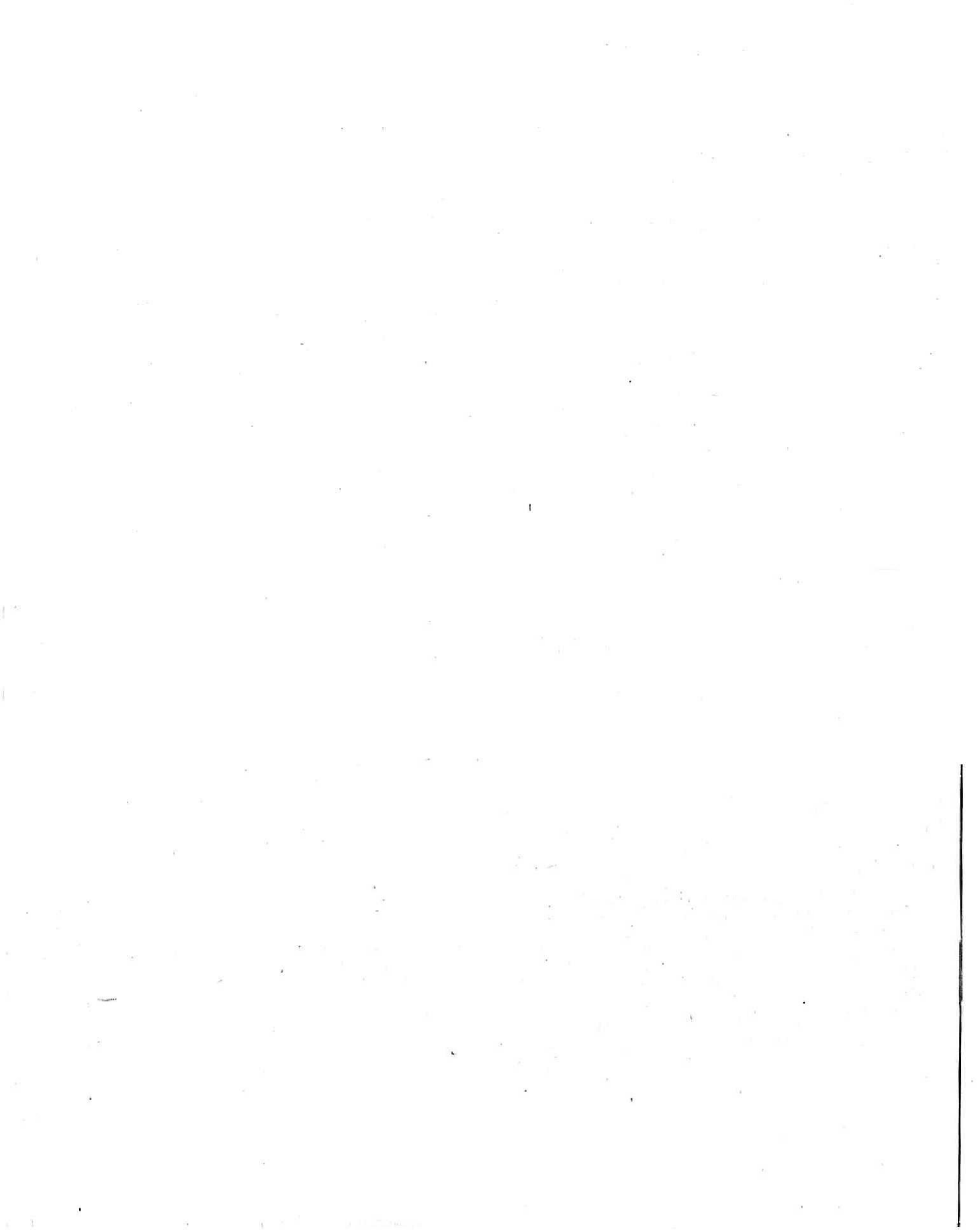
COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	3359
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	3374
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	3375
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	3375

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES	3382
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	3385
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES	
DISSOLUTION (Article 28)	3387
DISSOLUTION — DEMANDES DE	
DISSOLUTION — DEMANDES DE	
2326-3973 QUÉBEC INC.	3389
2327-5274 QUÉBEC INC.	3389
2538-3795 QUÉBEC INC.	3389
2734-7798 QUÉBEC INC.	3389
2734-7988 QUÉBEC INC.	3390
2751-3373 QUÉBEC INC.	3390
AGENCE KAGE INC.	3390
AMÉNAGEMENTS IMMOBILIERS CARREFOUR MÉTROPOLITAIN INC.	3390
ANIMATION PLURIEL INC.	3390
AUTOS UNIK INC.	3390
BOIDORCO INC.	3390
BONAIR INVESTMENTS CORPORATION	3391
BRIQUETAGE SERGE TÉTRAULT INC.	3390
CLARENCE BOUDREAU INC.	3390
CONSTRUCTION BELJAC INC.	3390
CONSTRUCTION ST-PHILÉMON INC.	3390
CONSTRUCTIONS MARCEL PLAMONDON INC.	3391
CORPORATION DE GESTION YVES TRUDEL	3391
CORPORATION D'INVESTISSEMENTS BONAIR	3391
DÉPANNEUR DU VOISINAGE INC.	3391
ÉLECTROTECHNIQUE VI-ESSE INC.	3391
FORESTRAL INC.	3391
GABRIEL FORTIN INC.	3391
GILLES LABRECQUE ET ASSOCIÉS INC.	3391
GROUPE AUTONOMIE-PSYCHIATRISÉS (AUTO-PSY) DES LAURENTIDES	3391
GROUPE DE SOUTIEN AUX INITIATIVES JEUNESSE DE BELLECHASSE	3391
H. BROWNSTEIN INC.	3392
LES CARROSSERIES RAY-MIC INC.	3392
LES ÉTUDIANTS DE LA 30 ^e PROMOTION INC.	3392
LES LOGICIELS BUREAU 2000 INC.	3392
LES PLACEMENTS SER-GIL INC.	3392
LES PRODUITS DÉRIVÉS R.V. INC.	3392
LOCATION MASKA INC.	3392
LS P.P. ADMINISTRATION INC.	3392
OUTILS LAGO INC.	3392
PATRICK DESCHÉNES INC.	3392
PERMANENCE MDN CANADA	3392
PLACEMENTS JEAN-PIERRE SIMARD INC.	3393
QUINCAILLERIE RAY. PILON INC.	3393
ROURKE'S MOTEL INN	3393
SALON D'OPTIQUE SILLERY INC.	3393
SIMON RAHILL INC.	3393
SIPMAR INC.	3393
SPORTS-PLANTE-ET-FILS INC.	3393

SYSTÈMES D'INFORMATIQUE PRONIX (QUÉBEC) INC.	3393	SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA	
THÉO. & PHILIPPE BIBEAU LTÉE	3393	OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CLORIDORME (L.P.)	3399
TRANSPORT RÉMI INC.	3393	OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION L'AVENIR (L.P.S.)	3399
TRANSPORT ROBERT MADORE INC.	3393		
TREEFORD LIMITÉE/LIMITED	3394		
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES		SYNDICATS COOPÉRATIFS — LOI SUR LES	
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (Émission)	3395	SYNDICATS COOPÉRATIFS INACTIFS	3400
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (Accordé)	3394	SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES	
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES		ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉCOLES (AQPDE) (Changement de nom)	3402
DISSOLUTION (Article 1892 du Code civil)		VENTES PAR SHÉRIF	
GAROUX II, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	3395	BEDFORD	
REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ		ARCHAMBAULT c. MOLLEUR	3402
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES IMMEUBLES DU PARC	3395	FRONTENAC	
LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA		LA CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE THETFORD MINES c. MONTAS ET AL.	3403
1363-6782 QUÉBEC INC. (Dissolution)	3396	QUÉBEC	
2860-8578 QUÉBEC INC. (Liquidation)	3396	FIDUCIE DESJARDINS INC. c. DUCLOS ET AL.	3403
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES		REVENU CANADA IMPÔT c. CLOUTIER	3404
AFFAIRES MUNICIPALES		SAINT-FRANÇOIS	
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DE POINTE-LÉVY (Dissolution)	3396	CAISSE POPULAIRE SOCIALE DE SHERBROOKE c. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CONSTRUCTION MADRID ET CIE (Erratum)	3404
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC		VENTES POUR TAXES	
CLAUDE DESJARDINS (Radiation permanente)	3396	VILLE DE GASPÉ	3404
GILLES MATHIEU (Radiation permanente)	3396		
SERGE LYONNAIS (Radiation permanente)	3396		
SUSAN HEATH (Radiation permanente)	3396		
SYLVIE LANDRY (Radiation permanente)	3396		
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN			
MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES DU QUÉBEC	3397		
VILLE DE MONTRÉAL	3397		
VILLE DE QUÉBEC	3398		
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES			
REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE	3399		



Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Ville de Sept-Îles

Je, Jean-Marc Dion, maire, étant la plus haute autorité au sein de la ville de Sept-Îles, dont l'adresse est le 546, avenue Dequen, Sept-Îles, désigne par la présente, en conformité avec l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels: monsieur Julien Paulin, directeur du Service de la police et des incendies, ville de Sept-Îles, 546, avenue Dequen, Sept-Îles (Québec), G4R 2R4, responsable de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels pour le Service de la police et des incendies de la ville de Sept-Îles.

Sept-Îles, le 20 août 1991

74680

Le maire,
JEAN-MARC DION

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Canton de Lytton

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 novembre 1991, pour permettre au canton de Lytton d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

Municipalité de L'Acadie

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 8 octobre 1991, pour permettre à la municipalité de L'Acadie d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

Québec, le 20 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

Municipalité de Lac-Dufault

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit

jusqu'au 31 octobre 1991, pour permettre à la municipalité de Lac-Dufault d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

Municipalité de Lac-Sainte-Marie

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 décembre 1991, pour permettre à la municipalité de Lac-Sainte-Marie d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

Municipalité de Métis-sur-Mer

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 16 novembre 1991, le délai pour permettre à la municipalité de Métis-sur-Mer d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de La Mitis.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

Municipalité de Montcerf

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 novembre 1991, pour permettre à la municipalité de Montcerf d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 10 janvier 1992,

le délai prescrit à la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Denis-Riverin.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Saint-Gillaume-de-Granada

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 décembre 1991, pour permettre à la municipalité de Saint-Gillaume-de-Granada d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Saint-Joseph-de-Cléricky

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 13 octobre 1991, pour permettre à la municipalité de Saint-Joseph-de-Cléricky d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 décembre 1991, à la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier pour lui permettre d'adopter, à l'égard de ses territoires non organisés, des règlements d'urbanisme qui soient conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Ville d'Amos

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 janvier 1992, le délai pour permettre à la ville d'Amos d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté d'Abitibi.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Ville de Lac-Etchemin

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 15 septembre 1991, le délai pour permettre à la ville de Lac-Etchemin d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté des Etchemins.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Ville de Saint-Rémi

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 9 septembre 1991, le délai pour permettre à la ville de Saint-Rémi d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Ville de Terrebonne

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 1^{er} décembre 1991, le délai prescrit à la ville de Terrebonne pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté des Moulins.

Québec, le 19 août 1991

2986

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Avis divers

Commission scolaire des Mille-Îles Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire des Mille-Îles rachètera, le 1^{er} novembre 1991 un montant de 65 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} novembre 1993 de son émission originale de 746 000 \$ datée du 1^{er} novembre 1973 et portant un taux d'intérêt de 8¼ pour cent l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} mai et 1^{er} novembre de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénomination de 25 000 \$: A-001, A-004

Dénomination de 5 000 \$: V-010, V-026, V-027

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} novembre 1991 et devront être présentées pour remboursement.

LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES

Par: *Le directeur général,*
CLAUDE POTVIN

Centre administratif,
2275, rue Honoré-Mercier,
Laval, QC,
H7L 2T1
Tél.: 625-6951

74688

Église Évangélique Baptiste Agape

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1991 08 16, constituant en corporation les requérants suivants: I. Fritz Thélémaque, 4230, allée Robert, appartement 4, Montréal, pasteur; Jean Mézac Dorvil, 1187, Nicolas-Appert, Rivière-des-Prairies, débosseleur; Ghislaine Thélémaque, 4230, allée Robert, appartement 4, Montréal, préposée; Marie-Carme Balthazar, 11879, Nicolas-Appert, Rivière-des-Prairies, opératrice; Marie-Claudette Innocent, 360, terrasse Fleurie, Pointe-aux-Trembles, couturière; Bernadette Thélémaque, 7501, Rousselot, appartement 17, Montréal, pâtissière; John G. Thélémaque, 4230, allée Robert, appartement 4, Montréal, étudiant; Sophia Thélémaque, 4230, allée Robert, appartement 4, Montréal, étudiante; sous la dénomination sociale « Église Évangélique Baptiste Agape ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 1 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé à 4230, allée Robert, appartement 4, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2847-3681

74684

Succession Alice Gagnon

Avis est, par les présentes, donné que Nicolas Jubinville et Benoit Jubinville, domiciliés au 1189, Des Capucines, Saint-Antoine-des-Laurentides, héritiers d'un tiers (1/3) indivis des biens de feu Alice Gagnon, en son vivant, institutrice et domiciliée au 115, rue Deguire, Saint-Laurent, laquelle est décédée le quatorze mars mil neuf cent quatre-vingt-dix (14 mars 1990) en laissant un dernier testament non amendé ni révoqué fait selon la forme dérivée de la Loi d'Angleterre dûment vérifié en Cour supérieure du district de Montréal, le vingt-huit novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix (28 novembre 1990), dossier numéro: 500-14-002801-900, ont accepté la succession de feu Alice Gagnon, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Benoit Normandin, notaire, au 18 086, rue Charles Est, Saint-Janvier, ville de Mirabel, Province de Québec, daté le huit juillet 1991 sous le numéro 316 de ses minutes et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4410774.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant Benoit Normandin, notaire et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la Loi.

Le procureur,
BENOIT NORMANDIN, notaire

74746

Succession Liliann Saunders

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Jack H. Kentish, retraité, domicilié au 94, du Sommet à Rivière-Héva, co-héritier de son épouse, feu Liliann Saunders, en son vivant, retraitée, domiciliée au 94, du Sommet à Rivière-Héva, décédée le treize août mil neuf cent quatre-vingt-dix (13-08-1990) sans laisser de testament, a accepté la succession de ladite Liliann Saunders, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Denis Tousignant, notaire, daté le quatorze août mil neuf cent quatre-vingt-onze (14-08-1991), et enregistré à Amos, le seize août mil neuf cent quatre-vingt-onze (16-08-1991), sous le numéro 293560.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant Denis Tousignant, pratiquant au 1218, 6^e Rue, Val-d'Or, province de Québec, le vingt-deux juillet mil neuf cent quatre-vingt-onze (22-07-1991) et peut être consulté à ses bureaux.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Val-d'Or, le 20 août 1991

Le procureur,
DENIS TOUSIGNANT, notaire

74687

Ville de Baie-Comeau

Avis public, est donné par le soussigné, greffier adjoint de la ville de Baie-Comeau que le Conseil municipal a adopté à sa séance régulière du 21 mai 1991, une résolution approuvant une description d'une partie de la route Maritime, ouverte au public depuis au moins dix ans et ce, dans le but que la ville devienne propriétaire de cette partie de route conformément aux dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19); cet article se lit comme suit:

Article 422

« Les rues et ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplis les formalités suivantes:

1° Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2° Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1);

3° L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4° Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la Gazette officielle du Québec et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplis.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la Gazette officielle du Québec.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes ».

La partie de la route Maritime que la ville entend acquérir par la procédure prévue à l'article 422 de la Loi sur les cités et villes est décrite comme suit:

Description d'une partie du lot 10-1 du bloc 10

De figure irrégulière, bornée vers le nord par une autre partie du lot 10-1, vers le nord-est par le lot 10-1-809, par une autre partie du lot 10-1, par le lot 10-1-513 et par une autre partie du lot 10-1, vers l'est par une partie du lot 1 (rue), vers le sud-ouest par une autre partie du lot 10-1, par les lots 10-1-743, 10-1-742, 10-1-492 (rue), 10-1-114 (rue) par une autre partie du lot 10-1, par le lot 10-1-835 et par une autre partie du lot 10-1, vers le sud par une autre partie du lot 10-1 et vers l'ouest par une autre partie du lot 10-1 (route 138).

Commençant au point situé à l'intersection de l'emprise nord de la route Maritime avec l'emprise est de la route 138 étant représenté par la lettre « A » au plan ci-annexé. Dudit point de départ successivement les points représentés par les lettres B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Z, Y et A tel qu'indiqué par le tableau ci-dessous ou chaque ligne y est déterminée par sa longueur et sa direction.

De	À	Ligne	Direction	Distance
A	B	Droite	109°46'43"	34,84
B	C	Courbe		104,37
				299,23
		Corde	99°47'19"	103,84
C	D	Droite	179°47'35"	3,05
D	E	Droite	89°47'57"	200,95
E	F	Courbe		104,29
		Rayon		1 149,09
		Corde	87°11'53"	104,25
F	G	Droite	84°35'57"	38,49
G	H	Courbe		254,25
		Rayon		364,54
		Corde	104°34'41"	249,12
H	I	Droite	124°33'35"	114,18
I	J	Courbe		118,23
		Rayon		395,70
		Corde	115°59'55"	117,79
J	K	Droite	197°26'31"	6,10
K	L	Courbe		22,70
		Rayon		401,80
		Corde	105°49'14"	22,69
L	M	Droite	104°12'10"	158,88
M	N	Droite	180°37'27"	18,82
N	O	Droite	284°12'10"	163,30
O	P	Courbe		23,73
		Rayon		420,09
		Corde	285°49'08"	23,73
P	Q	Droite	197°26'21"	6,10
Q	R	Courbe		127,34
		Rayon		426,18
		Corde	295°59'57"	126,86
R	S	Droite	304°33'35"	114,18
S	T	Courbe		232,99
		Rayon		334,06
		Corde	284°34'41"	228,29
T	U	Droite	264°35'57"	38,49
U	V	Courbe		107,05
		Rayon		1 179,57
		Corde	267°11'55"	107,02
V	W	Droite	269°47'57"	200,95
W	X	Droite	179°47'35"	3,05
X	Y	Courbe		117,12
		Rayon		335,81
		Corde	279°47'18"	116,53
Y	Z	Droite	289°46'43"	38,31
Z	A	Droite	25°11'53"	36,74

Fermant ainsi le périmètre de ladite partie du lot 10-1 du bloc 10 tel qu'indiqué sur le plan ci-annexé.

La superficie de ladite partie du lot 10-1 du bloc 10 représentée sur le plan par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z et A est de trente-trois mille neuf cent vingt-huit mètres carrés et trois dixièmes.

Superficie: 33 928,3 mètres carrés

Description d'une partie du lot 1

De figure irrégulière, bornée vers le nord par une autre partie du lot 1, vers le sud par le lot 1-1019 (rue), vers le sud-ouest par une autre partie du lot 1, vers l'ouest par une partie du lot 10-1 (rue). Ladite partie du lot 1 peut être plus particulièrement décrite comme suit.

Commençant au point situé à l'intersection de l'emprise nord-ouest de la route Maritime avec la ligne séparative des lots 10-1 et 1 étant représenté par la lettre « M » décrit à la parcelle 1. Dudit point de départ successivement les points représentés par les lettres AA, BB, CC, DD, EE, FF, GG, HH, II, JJ, KK, LL, MM, NN, OO, PP, QQ, RR, SS, N et M tel qu'indiqué par le tableau ci-dessous ou chaque ligne y est déterminée par sa longueur et sa direction.

De	À	Ligne	Direction	Distance
M	AA	Droite	104°12'10"	7,15
AA	BB	Courbe		140,75
		Rayon		445,75
		Corde	113°14'53"	140,16
BB	CC	Droite	122°17'42"	50,25
CC	DD	Courbe		90,91
		Rayon		427,48
		Corde	116°12'03"	90,74
DD	EE	Droite	110°06'29"	159,81
EE	FF	Courbe		59,62
		Rayon		179,67
		Corde	100°36'09"	59,35
FF	GG	Droite	91°05'41"	96,30
GG	HH	Courbe		120,22
		Rayon		200,98
		Corde	108°13'52"	118,44
HH	II	Droite	125°21'59"	27,17
II	JJ	Courbe		16,31
		Rayon		208,74
		Corde	127°36'23"	16,31
JJ	KK	Droite	270°29'26"	30,87
KK	LL	Droite	305°21'59"	18,14
LL	MM	Courbe		109,28
		Rayon		182,69
		Corde	288°13'51"	107,66
MM	NN	Droite	271°05'41"	96,30
NN	OO	Courbe		65,69
		Rayon		197,96
		Corde	280°36'08"	65,39
OO	PP	Droite	290°06'29"	159,81
PP	QQ	Courbe		94,80
		Rayon		445,77
		Corde	296°12'05"	94,62
QQ	RR	Droite	302°17'42"	50,25
RR	SS	Courbe		134,94
		Rayon		427,48
		Corde	293°14'54"	134,41
SS	N	Droite	284°12'10"	2,73
N	M	Droite	0°37'27"	18,82

Fermant ainsi le périmètre de ladite partie du lot 1 tel qu'indiqué sur le plan ci-annexé.

La superficie de ladite partie du lot 1 représentée sur le plan par les lettres M, AA, BB, CC, DD, EE, FF, GG, HH, II, JJ, KK, LL, MM, NN, OO, PP, QQ, RR, SS, N et M est de treize mille sept cent vingt-six mètres carrés et un dixième.

Superficie: 13 726,1 mètres carrés

Toutes les distances et superficies sont en mètres et toutes les directions sont en référence au réseau de coordonnées planes du Québec.

Le tout tel qu'indiqué à la description technique préparée par Pierre Rousseau, arpenteur-géomètre, en date du 23 janvier 1991 sous le numéro 91-01-3375 de ses minutes et au plan y annexé.

Je, soussigné, déclare que le Conseil de ville de Baie-Comeau a approuvé, par sa résolution 91-293, à la séance régulière du 21 mai 1991, une description d'une partie de la route Maritime décrite pour laquelle la ville entend devenir propriétaire suivant les prescriptions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes. Cette dernière déclaration est faite conformément aux paragraphes 4 c dudit article.

Baie-Comeau, le 22 mai 1991

73195-22-2

Le greffier adjoint,
SYLVAIN OUELLET

Ville de Sorel

Rachat d'obligations

À tous les détenteurs d'obligations émises par la ville de Sorel le 1^{er} novembre 1974 pour un montant total de 829 000 \$

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Sorel, qu'il a été procédé, en vue de leur rachat obligatoire, au tirage au sort pour un montant de 64 000 \$ parmi toutes les obligations encore en cours pour l'émission datée du 1^{er} novembre 1974, échéant le 1^{er} novembre 1994 et portant intérêt au taux de 10 % l'an.

Les numéros d'obligations ainsi tirées au sort pour fin de rachat par anticipation sont les suivants:

a) Dénominations de 25 000 \$: A-007

b) Dénominations de 5 000 \$: V-066

c) Dénominations de 1 000 \$:

M-133, M-139, M-144, M-154, M-155, M-159, M-160, M-161, M-162, M-180, M-193, M-198, M-205, M-217, M-240, M-254, M-259, M-262, M-277, M-278, M-281, M-285, M-288, M-289.

Veillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêt le 1^{er} novembre 1991 et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs des obligations par toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec sur remise desdites obligations. Ce rachat pour fin de remboursement anticipé obligatoire est effectué en vertu des clauses stipulées auxdites obligations.

Sorel, le 21 août 1991

74689

Le greffier,
JEAN CHARBONNEAU, *avocat*

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse populaire de Quévillon

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1) il a délivré à « Caisse populaire de Quévillon » un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « district électoral d'Abitibi-Est » pour devenir « district judiciaire d'Abitibi ».

Québec, le 20 août 1991

74727

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Caisse Populaire de St Mathieu d'Harricana

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse Populaire de St Mathieu d'Harricana », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Saint-Mathieu d'Harricana ».

Québec, le 20 août 1991

74719

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Caisse populaire de Vassan

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse populaire de Vassan », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Vassan ».

Québec, le 20 août 1991

74720

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi-Nord

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi-Nord » un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la ville de Chicoutimi, la municipalité de canton Tremblay et municipalité de Saint-Fulgence » pour devenir « Ville de Chicoutimi et municipalité de canton Tremblay ».

Québec, le 20 août 1991

74725

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Caisse populaire Desjardins de Saint-Romuald

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse populaire Desjardins de Saint-Romuald » un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la paroisse de St-Romuald » pour devenir « les limites de la Municipalité régionale de comté Les Chutes-de-la-Chaudière » et lui permettant de modifier l'endroit où se trouve son siège social qui est présentement « St-Romuald dans le comté de Lévis », pour qu'il devienne « le district judiciaire de Québec ».

Québec, le 20 août 1991

74735

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Caisse Populaire St-David de Lévis

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse Populaire St-David de Lévis », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de St-David ».

Québec, le 20 août 1991

74721

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de Donnacona

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Donnacona », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts,

daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Donnacona » et de changer son siège social qui est actuellement « Donnacona dans le comté de Portneuf » pour devenir « le district judiciaire de Québec ».

Québec, le 20 août 1991

74729

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de Giffard

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Giffard », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « La Caisse Populaire Desjardins de Giffard ».

Québec, le 20 août 1991

74715

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de l'Assomption

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de l'Assomption » un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « la ville de L'Assomption et les municipalités de paroisse de L'Assomption, de Saint-Gérard-Majella et de Saint-Sulpice » pour devenir « les villes de Charlemagne, de L'Assomption, de Le Gardeur, de Repentigny, les municipalités de paroisse de L'Assomption, de Saint-Gérard-Majella et de Saint-Sulpice ».

Québec, le 20 août 1991

74724

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de Laterrière

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Laterrière », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de Laterrière » et de changer son territoire qui est actuellement « les limites du village de Laterrière, comté de Chicoutimi » pour devenir « Ville de Laterrière ».

Québec, le 20 août 1991

74732

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de Mistassini

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Mistassini », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de Mistassini » et de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la paroisse de Mistassini, comté Roberval » pour devenir « Ville de Mistassini ».

Québec, le 20 août 1991

74730

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

LA CAISSE POPULAIRE DE Notre-Dame-de-la-Salette

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE DE Notre-Dame-de-la-Salette » un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les municipalités du canton de Notre-Dame-de-la-Salette, de Val-des-Bois et de Portland-Ouest » pour devenir « Les municipalités de Notre-Dame-de-la-Salette, de Val-des-Bois, de Bowman, du canton de Denholm, des cantons-unis de Mulgrave-et-Derry, et la localité de Poltimore dans la municipalité de Val-des-Monts ».

Québec, le 20 août 1991

74723

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

LA CAISSE POPULAIRE DE St Benoît de La Corne

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE DE St Benoît de La Corne » un certificat de modification des statuts daté du 20 août 1991, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la paroisse » pour devenir « district judiciaire d'Abitibi ».

Québec, le 20 août 1991

74726

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de St-Bruno, Lac St Jean

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de St-Bruno, Lac St Jean », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de Saint-Bruno-du-Lac-Saint-Jean » et de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la paroisse de Saint-Bruno, comté Lac Saint-Jean » pour devenir « Municipalité de Saint-Bruno ».

Québec, le 20 août 1991

74731

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de S-Jean Baptiste de la Salle

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de S-Jean Baptiste de la Salle », un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la paroisse » pour devenir « la ville de Montréal ».

Québec, le 20 août 1991

74722

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de Saint-Martin

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Saint-Martin », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Saint-Martin ».

Québec, le 20 août 1991

74713

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de S. Martine

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de S. Martine », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins Sainte-Martine », de changer son siège social qui est actuellement « Ste-Martine, dans le comté de Châteauguay » pour devenir « Sainte-Martine, dans le district judiciaire de Beauharnois » et de changer son territoire qui est actuellement « Paroisse de Sainte-Martine et la municipalité de Saint-Paul-de-Châteauguay » pour devenir « Municipalité de Sainte-Martine et la municipalité de Saint-Paul-de-Châteauguay ».

Québec, le 20 août 1991

74737

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

LA CAISSE POPULAIRE DE Ste-Monique du Lac St-Jean

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE DE Ste-Monique du Lac St-Jean », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Sainte-Monique-du-Lac-Saint-Jean » et de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la paroisse de Ste-Monique, Comté Lac St-Jean » pour devenir « la Municipalité de Sainte-Monique ».

Québec, le 20 août 1991

74734

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de St-Sacrement

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de St-Sacrement », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Saint-Sacrement ».

Québec, le 20 août 1991

74714

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de Saint Pie X

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Saint Pie X », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Saint-Pie-X ».

Québec, le 20 août 1991

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

74711

La Caisse Populaire Desjardins de Notre-Dame de l'Éternité

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Notre-Dame de l'Éternité », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de Rivière-Éternité » et de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la paroisse de Rivière-Éternité, comté de Chicoutimi » pour devenir « Municipalité de Rivière-Éternité ».

Québec, le 20 août 1991

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

74733

La Caisse Populaire Desjardins de Notre-Dame des Prairies

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire Desjardins de Notre-Dame des Prairies », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-des-Prairies ».

Québec, le 20 août 1991

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

74717

LA CAISSE POPULAIRES DESJARDINS DE Rivière au Tonnerre

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Rivière au Tonnerre » un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de

modifier l'endroit où se trouve son siège social qui est présentement « Rivière-au-Tonnerre dans le comté de Charlevoix Saguenay » pour devenir « le district judiciaire de Mingan ».

Québec, le 20 août 1991

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

74728

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Gabriel de Brandon

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Gabriel de Brandon », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de St-Gabriel-de-Brandon ».

Québec, le 20 août 1991

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

74718

La Caisse Populaire de Thetford Mines

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Thetford Mines », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Thetford Mines ».

Québec, le 20 août 1991

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

74712

La Caisse Populaire du Sacré-Coeur de Jésus, Québec

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire du Sacré-Coeur de Jésus, Québec », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins du Sacré-Coeur de Québec », de changer son siège social qui est actuellement « Québec dans le comté de St-Sauveur » pour devenir « le district judiciaire de Québec » et de changer son territoire qui est actuellement « la Ville de Québec » pour devenir « la Communauté urbaine de Québec ».

Québec, le 20 août 1991

74736

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

LA CAISSE POPULAIRE ST-LUC D'ALMA

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE ST-LUC D'ALMA », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean, un certificat de modification des statuts, daté du 20 août 1991, lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins Saint-Luc-d'Alma ».

Québec, le 20 août 1991

74716

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Brenda Tychie

Prenez avis que Brenda Tychie, domiciliée au 320, du Chemin Grande-Ligne, Granby, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Brenda West.

Granby, le 20 août 1991

74706-36-2

Le procureur de la requérante,
ANDRÉ LAURIN, notaire

Carmine Mario Di Mambro

Prenez avis que Carmine Mario Di Mambro, domicilié au 55, rue Gascon, Saint-François, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michel Carmine Mario Di Mambro.

Laval, le 20 août 1991

74676-36-2

Le procureur du requérant,
JEAN BOISVERT, notaire

Caroline Lapointe

Prenez avis que Caroline Lapointe, domiciliée au 399, Audouard, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Caroline

Bélanger.

Québec, le 13 août 1991

74552-35-2

La requérante,
CAROLINE LAPOINTE

Christopher Joseph Walter Trohimchuk

Prenez avis que Christopher Joseph Walter Trohimchuk, domicilié au 1150, Sherbrooke Est, appartement 1101, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christopher Walter Thomas.

Montréal, le 16 août 1991

74627-35-2

Le requérant,
CHRISTOPHER JOSEPH WALTER TROHIMCHUK

Donna Weippert

Prenez avis que Donna Weippert, domicilié au 41, avenue De Breslay, Pointe-Claire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dawna Weippert.

Pointe-Claire, le 12 août 1991

74628-35-2

La requérante,
DONNA WEIPPERT

George Manekas

Prenez avis que George Manekas, domicilié au 7900, Stuart, appartement 3, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de George Douskos.

Montréal, le 23 août 1991

74710-36-2

Le procureur du requérant,
CHARLES O'BRIEN

Georges Guy Brisebois

Prenez avis que Georges Guy Brisebois, domicilié au 1137, rue Benoit, Chambly, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georges Guy Mcgrégor.

Chambly, le 29 janvier 1991

74547-35-2

Le requérant,
GEORGES GUY BRISEBOIS

Ghazi Abi Khalil

Prenez avis que Ghazi Abi Khalil, domicilié au 3275, Val-Ombreuse, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin

d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Richard Calil.

Sainte-Foy, le 19 août 1991

74704-36-2

Le requérant,
GHAZI ABI KHALIL

Ginette Gélinaux

Prenez avis que Ginette Gélinaux, domiciliée au 397, chemin Garret, Melbourne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ginette Marois.

Sherbrooke, le 7 août 1991

74633-35-2

Les procureurs de la requérante,
LEMAY LAFLAMME & ASSOCIÉS

Giovanni Bruno Giuseppe Sbragadetto Radicioni

Prenez avis que Giovanni Bruno Giuseppe Sbragadetto Radicioni, domicilié au 11 366, Hôtel de Ville, appartement 7, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Giovanni (Jean) Radicioni.

Montréal-Nord, le 15 août 1991

74625-35-2

Le procureur du requérant,
CHANTAL CREVIER, notaire

Jean-Marie Elwood Fortin

Prenez avis que Jean-Marie Elwood Fortin, domicilié au 11638, Ross, Pierrefonds, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Marie Georges Elwood Fortin.

Ce changement affectera aussi dame Thérèse Bergemond Fortin, épouse du requérant.

Montréal, le 13 août 1991

74631-35-2

Le requérant,
JEAN-MARIE ELWOOD FORTIN

Jocelyn Ouellet dit Ghyslain

Prenez avis que Jocelyn Ouellet dit Ghyslain, domicilié au 110, avenue Boivin, Mistassini, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ghislain Ouellet.

Mistassini, le 15 août 1991

74589-35-2

Le procureur du requérant,
CLAIRE DUMAIS, notaire

Josée Lefebvre

Prenez avis que Josée Lefebvre, domiciliée au 12820, Joseph D'argent, appartement 4, Pointe-aux-Trembles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Benjamin.

Pointe-aux-Trembles, le 20 août 1991

74677-36-2

La requérante,
JOSÉE LEFEBVRE

Joseph Charles Albert Malley

Prenez avis que Joseph Charles Albert Malley, domicilié au 24, rue Sunset, Châteauguay, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Richard Mallet.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Châteauguay, le 13 août 1991

74584-35-2

Le requérant,
JOSEPH CHARLES ALBERT MALLEY

Joseph Jean-Ides Albini Bolduc

Prenez avis que Joseph Jean-Ides Albini Bolduc, domicilié 4018, rue Chardin, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Albini Jean-Yves Bolduc.

Jonquière, le 15 août 1991

74629-35-2

Le requérant,
JOSEPH JEAN-IDES ALBINI BOLDUC

Karim Kassatly

Prenez avis que Karim Kassatly, domicilié au 3470 Stanley, appartement 1002, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Patrick Karim Kassatly.

Montréal, le 6 août 1991

74709-36-2

Le requérant,
KARIM KASSATLY

Lionel Vautour

Prenez avis que Lionel Vautour, domicilié au 2537, rue Bélanger, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lionel Matte.

Montréal, le 19 août 1991

Le procureur du requérant,
ANGELA TODARO, *avocate*

74708-36-2

Lucien Fournier

Prenez avis que Lucien Fournier, domicilié au 6005, Pascal, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Raymond Fournier.

Montréal-Nord, le 16 août 1991

Le procureur du requérant,
JULES GRATON, *notaire*

74643-35-2

Maria Giovannina Sbrega dit Radicioni

Prenez avis que Maria Giovannina Sbrega dit Radicioni, domicilié au 11 366, Hôtel de Ville, appartement 7, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Giovannina (Jeannine) Radicioni.

Montréal-Nord, le 15 août 1991

Le procureur de la requérante,
CHANTAL CREVIER, *notaire*

74626-35-2

Marie-France Deschamps

Prenez avis que Marie-France Deschamps, domiciliée au 922, Marseille, Mont-Saint-Hilaire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-France Lamontagne.

Saint-Hilaire, le 20 août 1991

La requérante,
MARIE-FRANCE DESCHAMPS

74678-36-2

Marie-José Nathalie Labarthe

Prenez avis que Marie-José Nathalie Labarthe, domicilié 64, rue Lavallée, Loretteville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Josée Nathalie Murret-Labarthe.

Loretteville, le 19 août 1991

La requérante,
MARIE-JOSÉ NATHALIE LABARTHE

74630-35-2

Marie Juliette Claudette Annie Fortin

Prenez avis que Marie Juliette Claudette Annie Fortin, domiciliée au 145A, chemin du Chenal du Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Juliette Claudette Annie Lavallée.

Sorel, le 22 août 1991

La requérante,
74705-36-2 MARIE JULIETTE CLAUDETTE ANNIE FORTIN

Régent Laflamme

Prenez avis que Régent Laflamme, domicilié au 111, Des champs, Saint-Apollinaire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Laflamme.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Apollinaire, le 26 août 1991

Le requérant,
74679-36-2 RÉGENT LAFLAMME

Renald Rousseau

Prenez avis que Renald Rousseau, domicilié au 138½, Saint-Victor, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ronald Rousseau.

Beauport, le 20 août 1991

Le requérant,
74656-35-2 RENALD ROUSSEAU

Vladimir Miroslav Pozar

Prenez avis que Vladimir Miroslav Pozar, domicilié au 3861, Barclay, appartement 5, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Walter Vladimir Miroslav Pozar

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 13 août 1991

Les procureurs du requérant,
74707-36-2 LEDUC LACOMBE & LANDRY, *avocats*

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-1653 1er DÉCOR INC.	1991 08 20	Longueuil
2860-5376 2860-5376 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Mingan
2860-5384 2860-5384 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Mingan
2861-7561 2861-7561 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Québec
2861-7611 2861-7611 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montmagny
2861-7629 2861-7629 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montmagny
2861-7637 2861-7637 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montmagny
2861-7678 2861-7678 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Québec
2861-7751 2861-7751 QUÉBEC INC.	1991 08 22	Québec
2861-7785 2861-7785 QUÉBEC INC.	1991 08 23	Québec
2862-9558 2862-9558 QUÉBEC INC.	1991 08 15	Montréal
2862-9574 2862-9574 QUÉBEC INC.	1991 08 15	Montréal
2862-9590 2862-9590 QUÉBEC INC.	1991 08 15	Terrebonne
2862-9848 2862-9848 QUÉBEC INC.	1991 08 14	Longueuil
2862-9863 2862-9863 QUÉBEC INC.	1991 08 15	Montréal
2862-9871 2862-9871 QUÉBEC INC.	1991 08 15	Montréal
2862-9905 2862-9905 QUÉBEC INC.	1991 08 15	Chicoutimi
2862-9962 2862-9962 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Laval
2863-0028 2863-0028 QUÉBEC INC.	1991 08 15	Baie-Comeau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-0036 2863-0036 QUÉBEC INC.	1991 08 15	Montréal
2863-0051 2863-0051 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Longueuil
2863-0077 2863-0077 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0093 2863-0093 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Laval
2863-0101 2863-0101 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Arthabaska
2863-0119 2863-0119 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0127 2863-0127 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0143 2863-0143 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0168 2863-0168 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0176 2863-0176 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Longueuil
2863-0226 2863-0226 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Longueuil
2863-0283 2863-0283 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Longueuil
2863-0457 2863-0457 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0473 2863-0473 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0481 2863-0481 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0499 2863-0499 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Laval
2863-0507 2863-0507 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Saint-François
2863-0515 2863-0515 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Saint-Hyacinthe
2863-0549 2863-0549 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Terrebonne
2863-0572 2863-0572 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Terrebonne
2863-0655 2863-0655 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Terrebonne
2863-0697 2863-0697 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0713 2863-0713 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-0721 2863-0721 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0739 2863-0739 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Laval
2863-0747 2863-0747 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0754 2863-0754 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0762 2863-0762 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0788 2863-0788 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0796 2863-0796 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0812 2863-0812 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0820 2863-0820 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0838 2863-0838 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Rimouski
2863-0846 2863-0846 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Montréal
2863-0853 2863-0853 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Terbonne
2863-0861 2863-0861 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Longueuil
2863-0887 2863-0887 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Montréal
2863-0960 2863-0960 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Laval
2863-0986 2863-0986 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Beauharnois
2863-1026 2863-1026 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1075 2863-1075 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1083 2863-1083 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1109 2863-1109 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Montréal
2863-1117 2863-1117 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Longueuil
2863-1133 2863-1133 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Longueuil
2863-1141 2863-1141 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Baie-Comeau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-1174 2863-1174 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Longueuil
2863-1190 2863-1190 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Longueuil
2863-1232 2863-1232 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Joliette
2863-1240 2863-1240 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1257 2863-1257 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1265 2863-1265 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1281 2863-1281 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Bedford
2863-1299 2863-1299 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1315 2863-1315 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Iberville
2863-1323 2863-1323 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Saint-François
2863-1331 2863-1331 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Montréal
2863-1356 2863-1356 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Saint-Hyacinthe
2863-1364 2863-1364 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1380 2863-1380 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Richelieu
2863-1406 2863-1406 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1414 2863-1414 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Longueuil
2863-1422 2863-1422 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Iberville
2863-1430 2863-1430 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Richelieu
2863-1455 2863-1455 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Laval
2863-1463 2863-1463 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-1471 2863-1471 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-1562 2863-1562 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-1570 2863-1570 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-1588 2863-1588 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Laval
2863-1596 2863-1596 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Rouyn-Noranda
2863-1620 2863-1620 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1646 2863-1646 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1661 2863-1661 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-1679 2863-1679 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Bedford
2863-1711 2863-1711 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-1745 2863-1745 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Hull
2863-1752 2863-1752 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Joliette
2863-1760 2863-1760 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Beauharnois
2863-1778 2863-1778 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Saint-Hyacinthe
2863-1786 2863-1786 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-1794 2863-1794 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-1810 2863-1810 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Terrebonne
2863-1893 2863-1893 QUÉBEC INC.	1991 08 22	Montréal
2863-1901 2863-1901 QUÉBEC INC.	1991 08 22	Montréal
2863-1919 2863-1919 QUÉBEC INC.	1991 08 22	Montréal
2863-1927 2863-1927 QUÉBEC INC.	1991 08 22	Montréal
2863-1935 2863-1935 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Laval
2863-1943 2863-1943 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-1950 2863-1950 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-1968 2863-1968 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-1976 2863-1976 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-2206 2863-2206 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-2214 2863-2214 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Beauharnois
2864-0670 2864-0670 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Roberval
2864-0720 2864-0720 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Trois-Rivières
2864-0738 2864-0738 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Trois-Rivières
2864-0746 2864-0746 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Trois-Rivières
2864-0753 2864-0753 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Trois-Rivières
2864-0761 2864-0761 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Trois-Rivières
2864-1413 2864-1413 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Montmagny
2864-1421 2864-1421 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Montmagny
2864-1439 2864-1439 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Montmagny
2864-1611 2864-1611 QUÉBEC INC.	1991 08 19	Québec
2864-1660 2864-1660 QUÉBEC INC.	1991 08 16	Québec
2864-1702 2864-1702 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Québec
2864-1710 2864-1710 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Québec
2864-1728 2864-1728 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Québec
2864-1736 2864-1736 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2864-1744 2864-1744 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Québec
2864-1751 2864-1751 QUÉBEC INC.	1991 08 20	Bonaventure
2864-1801 2864-1801 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2864-1850 2864-1850 QUÉBEC INC.	1991 08 22	Québec
2864-1926 2864-1926 QUÉBEC INC.	1991 08 23	Québec
2864-2486 2864-2486 QUÉBEC INC.	1991 08 21	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-3005 2864-3005 QUÉBEC INC.	1991 08 22	Québec
2864-3054 2864-3054 QUÉBEC INC.	1991 08 23	Roberval
2862-9897 ABAQUE CONSTRUCTION INC.	1991 08 15	Montréal
2863-0663 ADMINISTRATION M.A.C. INC.	1991 08 16	Montréal
2863-2016 AGENCE DE RECOUVREMENT INTERNATIONALE CARLI INC.	1991 08 21	Joliette
2863-0895 AGENCE VOYAGES AIALA INC. AIALA TRAVEL AGENCY INC.	1991 09 01	Montréal
2864-1827 ALIMENTATION CEMADO INC.	1991 08 22	Québec
2863-1372 ALIMENTATION NINON LEFRANÇOIS INC.	1991 08 20	Laval
2863-0952 ARRIS CONSULTANTS INC.	1991 08 19	Montréal
2863-2065 LES ASSURANCES GABRIEL R. DESROCHERS (1991) INC.	1991 08 21	Montréal
2864-2346 ASSURANCES LISE CAUCHON INC.	1991 08 16	Chicoutimi
2863-1844 AUBERGE DU COIN (1991) INC.	1991 08 19	Terrebonne
2863-0044 AUTOMOBILES JEAN-MARIE OUELLET & FILS INC.	1991 08 16	Trois-Rivières
2863-1539 AUTOS LAGY INC.	1991 08 21	Montréal
2864-0878 A.D.C.A.S. PIÈCES D'AUTOS (1991) INC.	1991 08 22	Montréal
2863-0317 A.M.G.S. GESTION ET STRATÉGIES INC.	1991 09 01	Longueuil
2863-2024 LE BARLIMER INC.	1991 08 21	Bonaventure
2864-1405 BEAUDET ET SAUCIER INC.	1991 08 19	Québec
2861-7710 BIJOUTERIE SYBEL INC.	1991 08 22	Québec
2863-0614 BIOTECHNOLOGIES QUANTUM INC. QUANTUM BIOTECHNOLOGIES INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0382 BIO-PSYCHO-SOCIAL QUÉBEC INC.	1991 08 19	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District Judiciaire
2864-2387 BOIS MOREAU INC.	1991 08 19	Arthabaska
2863-0150 BO-BOSS INC.	1991 08 16	Montréal
2863-1273 CANTINE VALLEYFIELD INC.	1991 08 20	Beauharnois
2864-2338 CARROSSERIE RE-BER INC.	1991 08 16	Québec
2862-9533 CASSE-CROÛTE MARIO FOREST INC.	1991 08 15	Joliette
2863-1166 CEC CORPORATION D'ÉCHANGE DE CRÉDIT LTÉE CEC CORPORATE CREDIT EXCHANGE LTD.	1991 08 19	Montréal
2863-1018 CENTRALE D'ENREGISTREMENT ET RECouvreMENT VIDÉO INFORMATISÉ C.E.R.V.I. INC.	1991 08 20	Laval
2863-1398 CENTRE DE RECHERCHE SUR LE RÉDACTEUR-EXPERT DU QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-0598 CENTRE DES FÊTES KIDSWORLD INC. KIDSWORLD PARTY CENTRE INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0267 LES CHAMPIGNONS CHAMPÊTRES INC.	1991 08 19	Iberville
2863-2057 CHAUSSURES SARITA INC.	1991 08 21	Montréal
2863-0671 CIRQUE DU SOLEIL INC.	1991 08 16	Montréal
2864-2304 CLUB DE CHASSE ET PÊCHE NORTH HILL INC.	1991 08 16	Mégantic
2863-0770 CLUB D'ÉVALUATION INFO-SOFT INC.	1991 08 16	Saint-François
2863-1828 LE CLUB SPORTIF MAUPERTUIS INC.	1991 08 20	Chicoutimi
2863-0937 LES COMMUNICATIONS AVEC INC.	1991 08 20	Longueuil
2863-2040 COMPAGNIE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENTS ROCKET INC. ROCKET TRADING & INVESTMENTS COMPANY INC.	1991 08 21	Montréal
2863-0358 CONDITIONNEMENT POUR ELLE ET LUI INC.	1991 08 19	Longueuil
2863-1448 CONSTRUCTION BANCO INC.	1991 08 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-1389 CONSTRUCTION C.B.L.-TECH INC.	1991 08 15	Québec
2864-1637 CONSTRUCTION GILLES RHÉAUME INC.	1991 08 19	Québec
2863-1208 CONSTRUCTIONS DAMERA INC.	1991 08 19	Laval
2864-1595 LES CONSTRUCTIONS MARCEL CROTEAU INC.	1991 08 19	Arthabaska
2862-9988 CONSTRUCTIONS WOODTECH INC.	1991 08 16	Saint-François
2863-0432 LES CONSTRUCTIONS, RÉNOVATIONS ET ÉBÉNISTERIES ACTUELLES INC.	1991 08 16	Terrebonne
2863-0135 LES CONSULTANTS EN ÉLECTRONIQUE T.N.C. INC.	1991 08 16	Montréal
2861-7587 LES CONSULTANTS G R H INC.	1991 08 20	Québec
2863-0630 CORPORATION FINANCIÈRE DAMASCO INC.	1991 08 19	Terrebonne
2863-0291 COSMÉTIQUES LUXUS INC. LUXUS COSMETICS INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0069 CRÉATIONS GIUSY INC.	1991 08 16	Montréal
2863-2008 C.R.M. GROUPE DESIGN INC.	1991 08 21	Longueuil
2863-0564 DELL QUÉBEC INC.	1991 08 16	Montréal
2863-1885 DÉPANNEUR CHEZ JEFF INC.	1991 08 21	Terrebonne
2864-1488 DÉPANNEUR VIAGAZ R.D.S. INC.	1991 08 20	Québec
2862-9889 DIANE FORTIER INC.	1991 08 15	Montréal
2863-1034 DIGITAL RADIOCOMMUNICATION INC.	1991 08 20	Laval
2863-1067 DISTRIBUTION CINÉ PLUS INC.	1991 08 20	Montréal
2861-7744 DISTRIBUTION DE REVUES CARON INC.	1991 08 22	Québec
2864-0845 DISTRIBUTIONS JEANTAL INC.	1991 08 21	Trois-Rivières
2862-9566 LES DISTRIBUTIONS RICHARD DUPRAS INC.	1991 08 15	Joliette
2863-0275 DISTRIBUTIONS ZOBO INC.	1991 08 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-1729 DUGAL, SON ET SCÈNE INC.	1991 08 21	Saint-Maurice
2863-1125 DUO ALUMINIUM INC.	1991 08 19	Longueuil
2861-7728 EAU DE SOURCE MONTMIREL (1991) INC.	1991 08 22	Charlevoix
2863-0622 ÉDIFICE 1981 MC GILL COLLEGE INC.	1991 08 22	Montréal
2864-2437 LES EMBALLAGES M.G. INC.	1991 08 20	Chicoutimi
2862-9780 ENLENG INC.	1991 08 15	Montréal
2862-9772 LES ENTREPRISES AXEA INC. AXEA ENTERPRISES INC.	1991 08 15	Montréal
2861-3495 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES MAGELLA LAPOINTE INC.	1991 07 19	Baie-Comseau
2864-1579 LES ENTREPRISES LUC LINDSAY INC.	1991 08 16	Saint-Maurice
2864-1678 LES ENTREPRISES LYNECO INC.	1991 08 20	Québec
2862-9939 ENTREPRISES REPASCO INC. REPASCO ENTERPRISES INC.	1991 08 15	Montréal
2864-0696 LES ENTREPRISES SERGE GILBERT INC.	1991 08 19	Longueuil
2863-0333 ÉQUIPEMENT BTMT INC.	1991 08 19	Saint-Hyacinthe
2862-9996 ÉQUIPEMENT DE CONCERT D.B. INC.	1991 08 16	Montréal
2864-2379 ET-AL-MA INC.	1991 09 01	Beauce
2864-1629 FERME LEBRO INC.	1991 08 19	Québec
2861-6993 FERME MICHEL POULIOT INC.	1991 08 16	Roberval
2864-0852 FERME PAUL-MARIE BOIVIN INC.	1991 08 21	Roberval
2864-1587 LES FONDATIONS DEGRUCHY INC.	1991 08 16	Gaspé
2861-7793 GAÉTAN GAGNON RÉCUPÉRATION INC.	1991 08 23	Frontenac
2863-1737 GALERIE MING INC. MING GALLERY INC.	1991 08 21	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-1612 GARAGE JEAN & MICHEL INC.	1991 08 20	Beauharnois
2864-2445 GESTION DE LA BRUÈRE INC.	1991 08 20	Longueuil
2861-7702 GESTION DOCUMENTAIRE 2000 INC.	1991 08 21	Québec
2861-7645 GESTION D'ÉNERGIE BERNARD INC.	1991 08 20	Beauce
2862-9913 GESTION FINANCIÈRE IDÉAL G.FI. INC.	1991 08 15	Terrebonne
2863-0523 GESTION G.P. BUD INC. G.P. BUD HOLDINGS INC.	1991 08 16	Montréal
2864-1876 GESTION JACQUES GENOIS INC.	1991 08 20	Québec
2860-5392 GESTION JEAN POMERLEAU INC.	1991 08 22	Kamouraska
2863-0259 GESTION J.H. DESMARTEAU INC.	1991 08 15	Longueuil
2862-9921 GESTION PAUL COUSINEAU INC.	1991 08 15	Longueuil
2864-1868 GESTION PIERRE ET NORMAND INC.	1991 08 20	Québec
2863-0234 GESTION RENEEPIER INC.	1991 08 15	Montréal
2863-1554 GESTION VÉZINA INC.	1991 08 21	Joliette
2863-1216 GESTIONS V. MAURIELLO INC.	1991 08 19	Laval
2861-7652 GROUPE CONSEIL G.R.T. INC.	1991 08 21	Saint-François
2864-3062 GROUPE LODEC INC.	1991 08 23	Québec
2862-9798 G.T.S.C. TRANSPORT INC.	1991 08 15	Laval
2863-1869 HYDROCENTRE «ÉNERGIE-PLAN» QUÉBEC INC.	1991 08 20	Montréal
2863-0994 IMEX UNIVERSEL INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1513 IMMEUBLE 445, BOULEVARD SAINT-JOSEPH OUEST INC.	1991 08 21	Montréal
2861-7769 LES IMMEUBLES ASCO INC.	1991 08 22	Québec
2861-7686 LES IMMEUBLES BSL INC.	1991 08 20	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-0879 LES IMMEUBLES KAMALION INC.	1991 08 19	Montréal
2863-1703 IMTA INC.	1991 08 21	Bedford
2861-7579 INFOCOM SERVICES TECHNIQUES INC.	1991 08 20	Québec
2863-0945 LES INVESTISSEMENTS A.G.M. INC.	1991 08 20	Montréal
2864-1819 LES ISOLATIONS P.M. INC.	1991 08 22	Trois-Rivières
2864-1454 JEANS M. INC.	1991 08 19	Québec
2862-9947 LE JOURNAL LE LONGUEUILLOIS (1991) INC.	1991 08 15	Longueuil
2863-1604 K-7 MARKETING INC.	1991 08 20	Laval
2861-7736 LAMINAGE MONTMAGNY INC.	1991 08 22	Montmagny
2863-1505 LAURIN, LAURIN (1991) INC.	1991 08 21	Terrebonne
2862-9525 LAVAL SOL INC.	1991 08 15	Terrebonne
2863-1547 LESSARD & BÉRARD INC.	1991 08 21	Trois-Rivières
2863-0580 LINGERIE LA VIOLETTA INC.	1991 08 16	Montréal
2864-1561 LES LITIÈRES RIPBEC INC.	1991 08 19	Montmagny
2863-0192 LLOYD MCPHERSON INC.	1991 08 16	Montréal
2863-0309 LOUISE LAFRANCE INC.	1991 09 01	Longueuil
2863-1224 MARCEL JOHNSTON INC.	1991 08 20	Trois-Rivières
2863-0465 MENUISERIE BISSON & FILS INC.	1991 08 16	Richelieu
2864-3021 MESSAGERIE PASSE-PARTOUT INC.	1991 09 01	Québec
2864-1884 MULTI-SERVICES IMMOBILIERS PDG INC.	1991 08 20	Québec
2863-1489 M.R.L.C. QUÉBEC INC.	1991 08 21	Montréal
2863-0374 PÂTISSERIE LE RENOUVEAU INC.	1991 08 19	Longueuil
2864-1504 LES PEINTRES COLORAMA INC.	1991 08 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-1877 PERFECTION N. M. INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1000 PÉTRO D.A.P. INC.	1991 08 20	Bedford
2863-0804 PISCICULTURE DU MONT MÉGANTIC (1991) INC.	1991 08 16	Terrebonne
2864-1553 LES PLACEMENTS DANIEL MARTEL INC.	1991 08 16	Alma
2863-1521 LES PLACEMENTS GEORGES BENOIT INC.	1991 08 21	Iberville
2864-1546 LES PLACEMENTS GILLES MARTEL INC.	1991 08 16	Alma
2862-9954 LES PLACEMENTS GUY BOUTHILLIER INC.	1991 08 16	Laval
2863-1182 LES PLACEMENTS ROGER ET LOUIS BOULET INC.	1991 08 19	Richelieu
2862-9582 PLANCHER MIRAGE ANDRÉ VILLENEUVE INC.	1991 08 15	Joliette
2863-1836 PLOMBERIE SIMON GAUVIN INC.	1991 08 20	Longueuil
2863-0341 LES PRODUCTIONS AUDIO-VISUELLES SMAC FILMS INC.	1991 08 19	Montréal
2863-0242 LES PRODUCTIONS ERIK PETERS INC.	1991 08 15	Longueuil
2862-9541 LES PRODUCTIONS LE LOTUS ROUGE INC. <i>RED LOTUS PRODUCTIONS INC.</i>	1991 08 15	Montréal
2863-0689 LES PRODUCTIONS PYRO-MÉDIA INC.	1991 08 19	Terrebonne
2864-1645 LES PRODUITS NATURELS LACOSTE LTÉE	1991 08 19	Longueuil
2863-1042 PROLATECH ÉLECTRONIQUE INC.	1991 08 20	Longueuil
2863-0390 PROPRIÉTÉ MIJASCO INC. <i>MIJASCO PROPERTIES INC.</i>	1991 08 19	Montréal
2863-1158 PRO-SERVICES RÉJEAN INC.	1991 08 19	Laval
2863-0978 QUÉBEC PIX-PRO INC.	1991 08 19	Montréal
2864-1686 RAMOR CORPORATION	1991 08 21	Québec
2864-1892 RANCH DES DEUX LACS INC.	1991 08 20	Alma

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-1538 REMORQUAGE TRANSPORT SAGUENAY (RTS) INC.	1991 08 16	Chicoutimi
2862-9855 RÉNOVATIONS LARSEN & FILS INC. LARSEN & SONS RENOVATIONS INC.	1991 08 14	Longueuil
2863-0200 LES RÉNOVATIONS M.A.R. INC.	1991-08 15	Longueuil
2864-1694 RÉPARTITIONS A. LESSARD INC.	1991 08 20	Québec
2864-1520 RÉPERTOIRE DES GENS D'AFFAIRES L.L. INC.	1991 08 19	Chicoutimi
2863-1638 RESTAURANT L'AUBERGADE INC.	1991 08 20	Bedford
2862-9970 RESTAURANT PANAMA INC. PANAMA RESTAURANT INC.	1991 08 16	Montréal
2861-7694 RO-JEANNE INC.	1991 08 21	Québec
2863-1349 R.G. MORNEAU INC.	1991 08 19	Rimouski
2864-2494 SANESTRIE INC.	1991 08 22	Saint-François
2864-2403 SÉCUR APPEL DE L'ESTRIE INC.	1991 08 19	Saint-François
2861-7660 SERDEM CONSULTANT INC.	1991 08 20	Beauce
2864-1447 SERVICE DE DÉNEIGEMENT G. MALLET INC.	1991 08 19	Québec
2863-0648 SERVICES CORPORATIFS DU MOULIN INC.	1991 09 01	Terrebonne
2863-0440 LES SERVICES D'ÉVALUATION LA RELÈVE INC.	1991 08 16	Joliette
2863-0556 LES SERVICES FINANCIERS GUY PAPILLON INC.	1991 08 19	Iberville
2863-1307 SERVICES TECHNIQUES L & R INC.	1991 08 20	Iberville
2863-1687 SOCIÉTÉ DE GESTION LUXUS INC.	1991 08 21	Montréal
2864-1835 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT R & D ANDROS INC.	1991 08 22	Québec
2864-1496 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS R & D STÉTHOS INC.	1991 08 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-1918 SPORT INTERNATIONAL D.V. INC.	1991 08 23	Québec
2863-0606 SPORTS DU FJORD INC.	1991 08 16	Chicoutimi
2863-1497 SYLVIPRO INC.	1991 08 21	Hull
2863-1851 SYSTÈMES INTÉRIEURS DENIS CARON LTÉE	1991 08 20	Longueuil
2863-1059 S.P.E.Q. TECHNOLOGIQUE INC.	1991 08 20	Montréal
2863-1695 TECHNOLOGIES GRANBY INC. GRANBY TECHNOLOGIES INC.	1991 08 21	Bedford
2863-0010 TRANSFAC INC.	1991 08 15	Longueuil
2863-0184 TRANSPORT A. FORTIN LTÉE	1991 08 16	Montréal
2861-7595 TRANSPORT CHRISTIAN LACASSE INC.	1991 08 20	Québec
2863-0366 TRANSPORT C. NADEAU (MONTRÉAL) LTÉE	1991 08 19	Beauharnois
2862-9830 TRANSPORT D'AUTO JOHANNE-PHILIPPE LTÉE	1991 08 14	Terrebonne
2864-0795 TRANSPORT MICHEL FRENETTE INC.	1991 08 20	Abitibi
2861-5326 TRANSPORT M. OUMET INC.	1991 07 31	Terrebonne
2863-2032 TRANSPORT R.J.R. CHARBONNEAU INC.	1991 08 21	Beauharnois
2860-5418 TREMOSAG INC.	1991 08 22	Chicoutimi
2864-1900 VAILLANTECH INC.	1991 08 23	Québec
2863-0325 VÊTEMENTS J.B.G. INC.	1991 08 19	Montréal
2863-0531 VIDÉO GRANDE ÉTOILE INC.	1991 08 16	Laval
2864-1603 VIRAGE ILLUMINATION INC.	1991 08 19	Québec
2863-0218 YVES ARCHAMBAULT INC.	1991 08 15	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2860-5400 YVES LABEL (1991) INC.	1991 08 22	Kamouraska
2991		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1162-6074 ACTON TRADING INC.	1964 10 15	1991 08 20	LES COMMERCE ACTON INC. ACTON TRADING INC.
1126-9446 ENTREPRISES DE TEINTURE SUPRÊME INC.	1957 07 19	1991 08 20	
1479-9621 ENTRETIEN PAYSAGISTE JEAN CLAUDE LTÉE	1977 08 01	1991 08 21	FIRME-CONSEILS J.C. HURTEAU LTÉE
1463-7037 EXPORTATION SCOVILL LTÉE	1975 12 31	1991 08 19	1463-7037 QUÉBEC INC.
1262-4060 GENEV CORPORATION	1964 09 17	1991 08 21	1262-4060 QUÉBEC INC.
1124-5917 HERB LEWIS CO. LTD.	1962 02 26	1991 08 16	
1638-7425 LES HUILES J. ST-PIERRE INC.	1979 09 11	1991 08 19	
1356-0669 LABORATOIRE D'OPTIQUE ST-PASCAL INC.	1974 02 15	1991 07 17	
1341-6037 L. VILLENEUVE & CIE (1973) LTÉE	1973 10 15	1991 08 21	
1462-6386 NOËL GUILLEMETTE & FILS, INC.	1975 10 15	1991 08 16	
1479-0927 PORTES ET CHÂSSIS EDDY BOULET INC.	1977 08 11	1991 08 20	
1283-2663 SAGLAND INC.	1961 04 17	1991 08 22	
1467-4097 TABAGIE SOULIGNY INC.	1976 05 27	1991 07 19	
1255-0000 VALLÉE & DUGAS INC.	1971 02 26	1991 08 21	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1169-0369 VITRERIE DU BAS DU FLEUVE INC.	1968 04 30	1991 08 19	

2992

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2864-1249 2864-1249 QUÉBEC INC.	2631-4179 QUÉBEC INC. 2856-6917 QUÉBEC INC.	1991 08 14	Drummond
2864-0860 AUTOBUS TERREMONT LTÉE	AUTOBUS TERREBONNE INC. COMPAGNIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LIMITÉE	1991 09 01	Joliette
2864-1470 CENTRE DE L'AUTO B. GIRARD INC.	CENTRE DE L'AUTO B. GIRARD INC. 2851-8942 QUÉBEC INC.	1991 08 15	Roberval
2864-0704 LES JARDINS PONDEV LTÉE PONDEV GARDENS LTD.	LES JARDINS PONDEV LTÉE LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION EL-PINE LTÉE	1991 08 19	Montréal
2864-1462 LES TRANSPORTS RÉGI INC.	GARAGE B.B.P. INC. LES TRANSPORTS RÉGI INC.	1991 09 01	Montmagny

2993

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2311-8193 2311-8193 QUÉBEC INC.	1984 10 29	1991 07 22	du district: Longueuil

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2320-2229 2320-2229 QUÉBEC INC.	1985 04 30	1991 08 22	de la dénomination sociale: SURPLUS GÉNÉRAL TARDIF (1991) INC. TARDIF GENERAL SUPPLIES (1991) INC.
2434-5662 2434-5662 QUÉBEC INC.	1986 02 26	1991 08 19	1) de la dénomination sociale: LES CLUBS COMPLEXE C INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2526-3260 2526-3260 QUÉBEC INC.	1987 05 27	1991 08 19	de la dénomination sociale: GESTION DAVID POITRAS INC.
2532-7602 2532-7602 QUÉBEC INC.	1987 11 12	1991 08 20	du district: Saint-Hyacinthe
2549-3644 2549-3644 QUÉBEC INC.	1988 02 29	1991 08 20	de la dénomination sociale: R.S. BOUTIQUE CELLULAIRE PLUS INC.
2625-0621 2625-0621 QUÉBEC INC.	1988 10 05	1991 08 21	de la dénomination sociale: BLASTECK INTERNATIONAL INC.
2628-0115 2628-0115 QUÉBEC INC.	1988 11 15	1991 08 19	du district: Bedford
2640-4293 2640-4293 QUÉBEC INC.	1989 03 10	1991 08 21	de la dénomination sociale: PAKOPLUS INC.
2640-8195 2640-8195 QUÉBEC INC.	1989 03 21	1991 08 20	du district: Terrebonne
2640-8591 2640-8591 QUÉBEC INC.	1989 03 21	1991 07 15	de la dénomination sociale: RONALD LACASSE INC.
2737-0766 2737-0766 QUÉBEC INC.	1989 10 20	1991 08 20	de la dénomination sociale: TRANSPORT RICHARD ROGER INC.
2743-2970 2743-2970 QUÉBEC INC.	1989 12 20	1991 08 20	de la dénomination sociale: CODEVPRO INC.
2745-5807 2745-5807 QUÉBEC INC.	1989 12 27	1991 08 21	de la dénomination sociale: LAVE-AUTO ST-SAUVEUR INC.
2750-9314 2750-9314 QUÉBEC INC.		1991 08 20	du capital-actions
2752-7241 2752-7241 QUÉBEC INC.	1990 03 28	1991 08 16	du district: Bedford
2755-9715 2755-9715 QUÉBEC INC.	1990 04 30	1991 08 14	1) de la dénomination sociale: RÉFLEXION CAPITAL INC. 2) du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2840-2741 2840-2741 QUÉBEC INC.	1990 09 17	1991 08 23	1) de la dénomination sociale: LES PAPIERS 3D INC. 2) des dispositions
2840-7609 2840-7609 QUÉBEC INC.	1990 09 26	1991 08 22	du capital-actions
2843-2193 2843-2193 QUÉBEC INC.	1990 11 05	1991 08 23	de la dénomination sociale: VERTDURE MÉTRO INC.
2846-9336 2846-9336 QUÉBEC INC.	1990 11 21	1991 08 14	de la dénomination sociale: CLUB VOYAGES VOYAGEC INC.
2848-8096 2848-8096 QUÉBEC INC.	1990 12 28	1991 08 22	1) de la dénomination sociale: LES GESTIONS LOUIS FISETTE INC. 2) du district: Saint-François
2849-8749 2849-8749 QUÉBEC INC.	1991 02 05	1991 08 16	de la dénomination sociale: BISCUIT ADAR INC.
2850-3142 2850-3142 QUÉBEC INC.	1991 01 03	1991 08 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
2851-3539 2851-3539 QUÉBEC INC.	1991 02 22	1991 08 20	de la dénomination sociale: PISCINES UNIES (QUÉBEC) INC.
2855-2644 2855-2644 QUÉBEC INC.	1991 04 11	1991 07 26	du district: Bedford
2855-8781 2855-8781 QUÉBEC INC.	1991 04 29	1991 08 16	de la dénomination sociale: SERVICE DE CONSULTATION G.D.F. INC.
2856-2296 2856-2296 QUÉBEC INC.	1991 04 15	1991 08 22	de la dénomination sociale: MONNAIES RIKI INC.
2857-5249 2857-5249 QUÉBEC INC.	1991 05 01	1991 07 23	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES GAÉTAN MADORE INC. 2) du district: Laval
2858-8564 2858-8564 QUÉBEC INC.	1991 06 06	1991 07 16	de la dénomination sociale: REMORQUAGE OUTREMONT (1991) INC.
2859-1980 2859-1980 QUÉBEC INC.	1991 06 17	1991 08 16	de la dénomination sociale: SCOVILL CANADA INC.
2859-3010 2859-3010 QUÉBEC INC.	1991 06 18	1991 08 21	de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS DE FILMS ST LTÉE ST FILM PRODUCTIONS LTD.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2859-9231 2859-9231 QUÉBEC INC.	1991 07 04	1991 08 19	de la dénomination sociale: HYBRIDE TECHNOLOGIES INC.
2860-0179 2860-0179 QUÉBEC INC.	1991 06 03	1991 08 21	de la dénomination sociale: AFFÛTAGE ÉCONOMIQUE Y.G. INC.
2860-0302 2860-0302 QUÉBEC INC.	1991 06 05	1991 08 16	du district: Frontenac
2860-5079 2860-5079 QUÉBEC INC.	1991 06 14	1991 08 19	du district: Terrebonne
2860-6606 2860-6606 QUÉBEC INC.	1991 06 21	1991 08 20	1) de la dénomination sociale: MULTIMEG ÉLECTRONIQUE (1991) INC. 2) du capital-actions
2861-0160 2861-0160 QUÉBEC INC.	1991 07 02	1991 08 19	du district: Laval
2861-0202 2861-0202 QUÉBEC INC.	1991 07 02	1991 08 19	du district: Laval
2861-8528 2861-8528 QUÉBEC INC.	1991 07 09	1991 08 15	de la dénomination sociale: INSTAMEUBLE INC.
2861-9278 2861-9278 QUÉBEC INC.	1991 07 11	1991 08 20	de la dénomination sociale: LES AUTOMOBILES KHAN INC.
2862-3890 2862-3890 QUÉBEC INC.	1991 07 26	1991 08 15	du capital-actions
2862-3908 2862-3908 QUÉBEC INC.	1991 07 26	1991 08 15	du capital-actions
2424-8486 LES ACIERS CRABEY & FILS INC.	1986 12 09	1991 08 22	1) de la dénomination sociale: LES ACIERS CRABEY ET DINELLE INC. 2) du district: Terrebonne
2439-7036 ALAIN MAINVILLE INC.	1986 08 21	1991 08 19	de la dénomination sociale: 2439-7036 QUÉBEC INC.
2436-7005 LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS LEFEBVRE INC.	1986 05 06	1991 08 16	1) de la dénomination sociale: 2436-7005 QUÉBEC INC. 2) du district: Drummond
2741-6866 ANIMALERIE FÉLICAN INC.	1989 10 25	1991 08 20	du district: Saint-Hyacinthe
1849-4294 AURÈLE BELLEMARE INC.	1981 08 13	1991 07 25	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 9

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2324-0609 BÉDARD, BÉDARD ET ASSOCIÉS LTÉE	1985 07 19	1991 08 16	de la dénomination sociale: BÉDARD, GIROUX ET ASSOCIÉS LTÉE
1156-0604 BISCUITS LECLERC LTÉE	1955 10 24	1991 08 19	du capital-actions
2528-5388 LES CARROSSERIES M.Y. LUSSIER INC.	1987 07 24	1991 08 16	de la dénomination sociale: LES CARROSSERIES ALAIN LUSSIER INC.
1145-2265 CONSTRUCTION KUNARD LTÉE	1952 08 07	1991 07 22	du district: Longueuil
2416-2216 LES CONSTRUCTIONS NATA INC.	1986 04 14	1991 08 19	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 3
1276-4221 CORPORATION D'INVESTISSEMENT MONTARVILLE	1954 01 25	1991 07 22	du district: Longueuil
2840-4416 LES CRÉATIONS HUGUES SOUCY INC.	1990 09 19	1991 08 20	du capital-actions
2625-4201 CRÉDIT-BAIL TRUSCAP INC.	1988 08 12	1991 08 13	de la dénomination sociale: CRÉDIT-BAIL SOGECOR INC.
2750-4604 DÉMÉNAGEMENT AVANT-GARDE LTÉE	1990 03 22	1991 08 21	de la dénomination sociale: LES EMBALLAGES UNIS INC.
1319-1846 DOMAINE SEIGNEURIAL INC.	1964 10 19	1991 07 22	du district: Longueuil
2757-0548 DUMAS BENOIT DESIGNERS INC.	1990 06 01	1991 08 21	1) de la dénomination sociale: ALIBI DESIGN D'INTÉRIEURS INC. 2) du district: Longueuil
2428-7120 ENTREPRISES DESIMCO INC.	1987 01 26	1991 08 16	1) de la dénomination sociale: ENTREPRISES DESCIMCO INC. 2) du district: Québec
2758-2766 LES ENTREPRISES LITHOGRAPHIQUES DU QUÉBEC EN URSS INC.	1990 07 19	1991 08 21	de la dénomination sociale: GAMP ART & DESIGN INTERNATIONAL INC. GAMP INTERNATIONAL ART & DESIGN INC.
2632-2172 ENTREPRISES PHOTOTEB INC.	1988 11 24	1991 08 20	de la dénomination sociale: UN CONSORTIUM INTERNATIONAL DE BOIS (C.I.B.) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2533-6470 LES ENTREPRISES SERGE LEFORT INC.	1987 12 03	1991 08 20	du district: Longueuil
2860-1136 EQUIFOR 3 G INC.	1991 05 30	1991 08 22	de la dénomination sociale: EQUIFOR DÉGELIS INC.
1257-5114 ERNESCO LTÉE	1959 09 30	1991 07 22	du district: Longueuil
2434-8567 LA FERME CANINE & FÉLINE DE BONSECOURS INC.	1986 03 19	1991 08 21	du district: Saint-Hyacinthe
1642-9284 FERME C. BILODEAU INC.	1980 03 20	1991 08 23	du capital-actions
1241-5378 FOYER ST-BRUNO INC.	1970 07 07	1991 08 20	1) de la dénomination sociale: CENTRE D'HÉBERGEMENT DES MOULINS INC. 2) des restrictions à l'activité
2155-5172 LES FRITES DU LAC INC.	1983 05 25	1991 08 22	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES PORKYDEV INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
1626-7395 GÉRALD SAVARD INC.	1978 05 23	1991 08 22	du capital-actions
2542-1439 LES GESTIONS PAULINE PAQUET INC.	1987 12 16	1991 08 22	de la dénomination sociale: LE GROUPE MOPAGA INC.
1369-7073 GROUPE REZO-PRISME INC.	1974 09 19	1991 08 20	de la dénomination sociale: J.G.I. DISTRIBUTIONS INC.
2734-1742 HYPRESCON INC.	1989 07 21	1991 08 22	du capital-actions
2332-6218 LES INVESTISSEMENTS D.A.R. INC.	1985 12 31	1991 08 20	du district: Montréal
1351-4666 LUCIEN COUTURE & FILS INC.	1973 10 24	1991 08 19	du capital-actions
1351-4666 LUCIEN COUTURE & FILS INC.	1973 10 24	1991 08 19	du capital-actions
2859-6435 LUMIÈRES DE CITÉ D.L. INC.	1991 06 27	1991 08 19	de la dénomination sociale: LUMIÈRE CATALINA CANADA INC. CATALINA LIGHTING CANADA INC.
1371-3987 MARIE-CLAUDE THIBODEAU & ASSOCIÉS INC.	1975 02 20	1991 08 16	de la dénomination sociale: MARIE-CLAUDE THIBODEAU ET FILS INC.
2740-4805 N. S. JURDAK & ASSOCIÉS INC.	1989 12 05	1991 08 21	de la dénomination sociale: GESTION NASSA INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1145-2281 PARC DES TILLEULS INC.	1954 06 07	1991 07 22	du district: Longueuil
2747-7207 PHYSIO SPORT DE MAISONNEUVE INC.	1990 01 24	1991 08 14	du capital-actions
1368-1150 POTEAUX LPB INC.	1974 05 06	1991 08 15	de la dénomination sociale: LES POTEAUX LPB INC. LPB POLES INC.
2548-2589 REMORQUAGE OUTREMONT, INC.	1988 02 08	1991 07 16	de la dénomination sociale: 2548-2589 QUÉBEC INC.
2853-6936 RÉSIDENCE LE BERCAIL INC.	1991 02 27	1991 08 21	de la dénomination sociale: DÉVELOPPEMENT JANMIR INC.
2433-7743 RESPECS INC.	1985 10 16	1991 07 18	du district: Longueuil
2310-7220 SERVICES DE GESTION BARON INC.	1984 09 26	1991 08 19	ajoutant la version: BARON HOLDING SERVICES INC.
2757-0118 LES SERVICES DE TRANSPORT E.Y.L. INC.	1990 05 25	1991 08 16	de la dénomination sociale: TRANSPORT D.D.L. INC.
1354-6510 SURPLUS GÉNÉRAL TARDIF INC.	1974 03 11	1991 08 19	de la dénomination sociale: 1354-6510 QUÉBEC INC.
1858-0936 SYNERGIC INTERNATIONAL INC.	1982 05 18	1991 08 20	de la dénomination sociale: TRANSPORT R.G.R. INC.
2433-3494 SYSTÈMES LACASSE INC.	1987 02 26	1991 08 20	de la dénomination sociale: SYNERGIC INTERNATIONAL (1991) INC.
2759-3086 LES TOILES DU BAS ST-LAURENT INC.	1990 06 29	1991 08 16	du capital-actions
2842-9975 TRANSPORT D.L. LAVOIE INC.	1990 10 22	1991 08 19	de la dénomination sociale: 2842-9975 QUÉBEC INC.
1633-1761 TRANS-ACTION, LES IMMEUBLES NOVA INC.	1979 01 25	1991 08 16	1) du district: Longueuil 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2547-3349 LES VERDURES BOIS-FRANCS INC.	1988 01 22	1991 08 21	de la dénomination sociale: GI-JA INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2552-1972 VERTDURE SAGUENAY INC.	1988 05 17	1991 08 22	de la dénomination sociale: 2552-1972 QUÉBEC INC.
2994			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2864-2320 LES AMIS DE L'AUBERGE INC.	1991 08 19	250, Rang des Îles, Saint-Gédéon
2863-0705 ASSOCIATION CHINOISE DES AÎNÉS	1991 08 20	7038, rue Saint-Denis, Montréal
2861-3750 ASSOCIATION DE BOXE RÉCRÉO-ÉDUCATIVE (A.B.R.E.)	1991 08 19	320, rue Chabot, Vanier
2864-0837 L'ASSOCIATION DES AMATEURS DE CAMPING SAUVAGE LAC SACACOMIE	1991 08 22	174, rue Brunelle, Cap-de-la-Madeleine
2864-0662 ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉES EN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	1991 08 20	515, rue Ste-Catherine ouest, bureau X-8920, Montréal
2864-2064 ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-CALUMET INC.	1991 08 20	871, boulevard de la Chapelle, Pointe-Calumet
2864-0712 ASSOCIATION DES SCIEURS DE L'OUTAOUAIS	1991 08 20	159, rue Principale, Fasset
2864-0779 ASSOCIATION DES SPÉCIALISTES DE LA LANGUE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	1991 08 21	3972, rue de l'Anjou, Jonquière
2864-2361 ASSOCIATION INFORMATIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1991 08 20	15, des Cèdres, Évain
2860-7372 BUREAU RÉGIONAL D'ACTION SIDA (OUTAOUAIS)	1991 08 21	Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2864-0894 LE CAP DES JEUNES FAMILLES DE SAINT-HUBERT INC.	1991 08 23	4565, Légion, Saint-Hubert
2864-0829 CLINIQUE SANTÉ DE L'ESTRIE	1991 08 22	244, Dufrein, bureau 257, Sherbrooke
2864-1769 CLUB DE BRIDGE DES AÎNÉS DE ROSEMONT	1991 08 21	6755, 36 ^e Avenue, Montréal
2864-1397 LE CLUB DES VINS DE L'ÎLE D'ORLÉANS INC.	1991 08 19	20, rue Genest, Sainte-Pétronille, Île d'Orléans
2864-0647 CLUB LIONS ST-LAURENT	1991 08 20	980, Rochon, Saint-Laurent
2864-2395 CLUB OPTIMISTE COLOMBOURG INC.	1991 08 20	Colombourg
2864-0811 CLUB OPTIMISTE ST-ONÉSIME INC.	1991 08 22	12, rue de l'Église, Saint-Onésime
2864-1785 CLUB OPTIMISTE ST-ROCH-DES-AULNAIES, QUÉBEC INC.	1991 08 21	793, de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies
2861-2539 CLUB RADIO COMMUNICATION FARNHAM INC.	1991 08 19	Farnham
2864-2080 CLUB SOCIAL DU C.R.D.A. INC.	1991 08 20	3600, Casavant ouest, Saint-Hyacinthe
2863-0903 CLUB STATION RÉPÉTITRICE DE LAVAL	1991 08 20	655, De Brest, app. 3, Pont-Viau
2861-2042 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LACORNE	1991 08 19	380 A, Route 111, Lacorne
2864-2312 COMITÉ ORGANISATEUR DU 48 ^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE ESPÉRANTISTE LOKA KONGRESA KOMITATO DE LA 48-A INTERNACIA JUNULARA KONGRESO	1991 08 19	6358 A, rue de Bordeaux, Montréal
2864-2478 CONSEIL DÉVELOPPEMENT BIO-ALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE	1991 08 21	110, rue Beaudry nord, Joliette
2864-1777 CORPO '94	1991 08 21	6438, des Platanes, Charlesbourg
2861-2430 CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LAVAL	1991 08 19	1555, Croissant Dumoulin, Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2861-5409 DOMAINE DU JARDIN L.B.B. INC.	1991 08 21	1420, rue Etna, Val-Bélair
2861-2455 L'ÉVEIL DES CHÉRUBINS	1991 08 19	159, avenue Rouleau, Rimouski
2864-0886 LA FONDATION DE BIENFAISANCE DU CHEZ NOUS DES ARTISTES DU QUÉBEC INC.	1991 08 23	Montréal
2864-0803 FONDATION DU PAVILLON ST-CHARLES DE LIMOILOU	1991 08 22	730, 8e Avenue, Québec
2864-2353 FONDATION JEUNESSE ET CULTURE DU QUÉBEC	1991 08 19	Montréal
2864-2056 FONDATION MARIA MONTESSORI	1991 08 19	760, boulevard St-Germain, Saint-Laurent
2864-3039 FONDATION QUÉBEC SCIENCE	1991 08 23	2875, boulevard Laurier, Sainte-Foy
2864-2429 LE FONDS D'ENTRAIDE DU POSTE 24 INC.	1991 08 20	944, Saint-Paul ouest, Montréal
2864-0787 GROUPE RÉCRÉATIF DE PETITE RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS INC.	1991 08 21	1067, Principale, Petite Rivière Saint-François
2864-1652 GROUPE SCIENVERT INC.	1991 08 19	115, 8e Rue, Québec
2864-2411 HABITATION ALTERNATIVE LANAUDIÈRE	1991 08 20	258, rue Fabre, app. 7, Joliette
2864-2072 HIV ANONYMES	1991 08 21	2830 A, boulevard Gouin est, Montréal
2861-2448 MAISON DES JEUNES DE PINTENDRE	1991 08 19	344, 10e Avenue, Pintendre
2864-0688 REGROUPEMENT POUR LES DROITS DES ASSISTÉES SOCIALES ET ASSISTÉS SOCIAUX DU GRAND MONTRÉAL COALITION FOR THE RIGHTS OF WELFARE RECIPIENTS OF GREATER MONTRÉAL	1991 08 20	1355, René Lévesque ouest, Montréal
2861-2463 SERVICE D'AIDE ET DE CONSULTATION SUR LE TRAVAIL DE LA HAUTE-YAMASKA	1991 08 19	294, rue Déragon, Granby

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2864-0654 LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE ENDOSCOPIQUE ET LAPAROSCOPIQUE DU QUÉBEC QUÉBEC SOCIETY FOR ENDOSCOPIC AND LAPAROSCOPIC SURGERY	1991 08 20	3840, St-Urbain, Montréal
2864-3013 LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉLEVATION DE LA CONSCIENCE DU QUÉBEC INC. SOCIETY FOR HIGHER CONSCIOUSNESS OF QUÉBEC INC.	1991 08 22	2605, du Plaza, Sillery
2862-1647 SOLIDARITÉ ATAXIE	1991 08 19	6216, rue Henri-Julien, Montréal
2863-0424 SUPRÊME CONSEIL FRANCOPHONE DU CANADA	1991 08 20	550, Abercorn, Mont Royal
2864-1793 THÉÂTRE DAPPERTUTTO	1991 08 22	170, rue Saunders, Québec
2864-2098 THÉÂTRE DES ALENTOURS (1991)	1991 08 21	7370, rue Dumesnil, Saint-Léonard
2863-0911 THÉÂTRE LE DÉLUGE	1991 08 22	4057, Coloniale, bureau 2, Montréal
2864-2460 VIE VA CITÉ DES MALO	1991 08 21	5, rue Lemoyne, Gatineau
2995		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2417-2496 ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CENTRE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES (A.E.C.E.A.)	1986 06 25	1991 08 19	de la dénomination sociale: ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'ÉCOLE LOUIS-JOLLIET (A.E.E.L.J.) INC.
2634-5678 ASSOCIATION HUMANITAIRE LEBANUS	1989 01 25	1991 08 19	1) des objets 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1305-3293 ASSOCIATION POUR DÉFICIENTS MENTAUX DE LAVAL INC.	1961 12 21	1991 08 20	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION DE LAVAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (ALDI) INC. 2) du siège social: 3619, autoroute 440 ouest, bureau 100, Laval
2734-8648 CLUB CHINOIS DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC	1989 08 29	1991 08 20	de la dénomination sociale: CLUB CHINOIS DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC AFFILIÉ À L'UNION DES CHINOIS DU CAMBODGE AU CANADA
1843-9356 CLUB DE PHOTO PRISE «1» DE MASCOUCHE INC.	1981 04 16	1991 08 19	1) de la dénomination sociale: L'ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES ARTISANS DE MASCOUCHE 2) du siège social: 3034, rue Ste-Marie, Mascouche
1343-9260 CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU	1973 09 21	1991 08 21	de la dénomination sociale: CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
2737-1384 LA GALERIE FOKUS	1989 10 20	1991 08 21	1) des objets 2) des dispositions
2737-0253 GROUPE D'ACTION POUR LA PRÉVENTION DU SIDA DANS LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE (GAP-SIDA)	1990 01 05	1991 08 21	1) de la dénomination sociale: GROUPE D'ACTION POUR LA PRÉVENTION DU SIDA (GAP-SIDA) 2) des objets
2553-1492 LES PRODUCTIONS VOLT-FACE INC.	1988 05 26	1991 08 21	1) des objets 2) des dispositions
1283-1517 THE YOUTH WELFARE ASSOCIATION OF RUPERT	1962 06 06	1991 08 19	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers

Compagnies (Divers) — Loi sur les**Dissolution (Article 28)**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2149-4570 2149-4570 QUÉBEC INC.	1982 12 22	1991 08 19
2315-2077 2315-2077 QUÉBEC INC.	1985 01 10	1991 08 19
2323-3786 2323-3786 QUÉBEC INC.	1985 07 02	1991 08 19
2331-6573 2331-6573 QUÉBEC INC.	1985 12 10	1991 08 19
2431-6853 2431-6853 QUÉBEC INC.	1987 03 27	1991 08 19
2550-0596 2550-0596 QUÉBEC INC.	1988 03 07	1991 08 19
2553-3944 2553-3944 QUÉBEC INC.	1988 06 13	1991 08 19
2621-3447 2621-3447 QUÉBEC INC.	1988 07 29	1991 08 19
2645-9420 2645-9420 QUÉBEC INC.	1989 05 09	1991 08 19
2645-9438 2645-9438 QUÉBEC INC.	1989 05 09	1991 08 19
2645-9446 2645-9446 QUÉBEC INC.	1989 05 09	1991 08 19
2852-4809 2852-4809 QUÉBEC INC.	1991 03 26	1991 08 19
2548-3785 LES ADMINISTRATEURS D'INVERNESS INC.	1988 02 10	1991 08 19
2430-9700 ASSOCIATION DE LA DANSE DE SAINT-EUSTACHE	1987 03 20	1991 08 19
2840-3939 ASSOCIATION TAD-CHIC	1990 09 26	1991 08 19
1101-0964 AUSONIA SUPERMARCHÉ INC.	1967 10 25	1991 08 19
2757-8079 BELDECO INC.	1990 06 12	1991 08 19
2634-6445 BIJOUX ENCORE INC.	1989 01 27	1991 08 19
2437-9299 BOUCHERIE CHARCUTERIE DE TOURS INC.	1986 06 13	1991 08 19

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2159-4080 AU CAFÉ GIVRAL INC.	1983 08 25	1991 08 19
2419-5372 CHAYER ET DESJARDINS INC.	1986 08 19	1991 08 19
2625-8673 CONDOS 5 SAISONS INC.	1988 08 25	1991 08 19
2549-3321 LES CONSTRUCTIONS MULTITEC LTÉE	1988 02 29	1991 08 19
2543-6601 COURRIER ATOME INC.	1988 01 25	1991 08 19
2324-9725 COUSIN CUISINE INC.	1985 08 09	1991 08 19
1259-8983 ÉDIFICE GUARANTEE FIT INC.	1962 05 15	1991 08 19
1850-9844 ENTREPRISE FORESTIÈRE J.L. INC.	1981 10 02	1991 08 19
1461-6254 ENTREPRISES J.M. LALONDE INC.	1975 09 17	1991 08 19
1107-7799 EUGÈNE BINETTE CIE LTÉE	1982 12 20	1991 08 19
2328-7469 LES FILMS CROISADES INC.	1985 10 09	1991 08 19
2544-1841 GESTION MITCHELSON INC.	1987 12 21	1991 08 19
2435-2676 LES HABITATIONS COURCHEVEL INC.	1986 04 01	1991 08 19
2637-5907 IMMEUBLES TÉLÉ-VISITE INC.	1989 02 27	1991 08 19
2622-7413 INFLUENCE PLUS INC.	1988 07 06	1991 08 19
1355-4563 LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ROGER DARGIS INC.	1974 04 01	1991 08 19
2532-2041 INVESTISSEMENTS DU MOUCHEL ET ARCOUETTE (I.D.E.A.) ET ASS. LTÉE	1987 10 28	1991 08 19
1331-1865 I. RICHER & FILS INC.	1973 05 28	1991 08 19
1134-6897 LAKESHORE MOTORS LTD.	1960 09 27	1991 08 19
2552-5999 MAÇONNERIE 1987 INC.	1988 04 06	1991 08 19
1466-9980 MOTEL A. GAGNON INC.	1976 05 10	1991 08 19
2525-1166 LES PRODUCTIONS DE FILMS TRILOGIE INC.	1987 04 29	1991 08 19

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1645-8770 SERVICE COMMUNAUTAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE LOGEMENT DE VERDUN	1980 07 04	1991 08 19
1855-8577 SLPA INTERNATIONAL INC.	1982 04 20	1991 08 19
2527-9894 SOVESTOR INC.	1987 07 06	1991 08 19
2317-3990 LE SPÉCIALISTE DU PARE-BRISE G.C. INC.	1985 03 06	1991 08 19
2320-5313 SPEC-ACTION INC.	1985 07 23	1991 08 19
2743-0586 LES STAGES FRANCE-TAD	1989 12 18	1991 08 19
2415-3355 LES TERRASSES TAILLON INC.	1986 04 10	1991 08 19
2420-1303 TRANSPORT LABOISSONNIÈRE INC.	1986 09 15	1991 08 19
2532-7339 VARIÉTÉS LYANE INC.	1987 11 11	1991 08 19
1366-6003 VÉLO SPORT INC.	1975 08 18	1991 08 19
1168-2770 WALTER GAGNÉ LTÉE	1959 11 26	1991 08 19

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2997

Dissolution — Demandes de

2326-3973 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2326-3973 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 17 août 1991

74701

*Le procureur de la compagnie,
DENIS CÔTÉ, notaire*

2327-5274 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2327-5274 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 août 1991

74745

*Les procureurs de la compagnie,
DE GRANDPRÉ, GODIN*

2538-3795 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2538-3795 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sept-Îles, le 20 août 1991

74739

*Le procureur de la compagnie,
GUYLAINE IMBEAULT, notaire*

2734-7798 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2734-7798 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 juillet 1991

74702

*Le secrétaire de la compagnie,
H. ARNOLD STEINBERG*

2734-7988 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2734-7988 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 juillet 1991

74703

Le secrétaire de la compagnie,
H. ARNOLD STEINBERG

2751-3373 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2751-3373 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 21 août 1991

74669

Le président,
RAYMOND BOIVIN

AGENCE KAGE INC.

Prenez avis que la compagnie «AGENCE KAGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 22 août 1991

74765

La présidente,
DORIS GERMAIN

AMÉNAGEMENTS IMMOBILIERS CARREFOUR MÉTROPOLITAIN INC.

Prenez avis que la compagnie «AMÉNAGEMENTS IMMOBILIERS CARREFOUR MÉTROPOLITAIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 août 1991

74751

La secrétaire-trésorière,
PIERRETTE QUÉVILLON

ANIMATION PLURIEL INC.

Prenez avis que la compagnie «ANIMATION PLURIEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 août 1991

74696

La présidente,
LISE GAUDET

AUTOS UNIK INC.

Prenez avis que la compagnie «AUTOS UNIK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Thetford Mines, le 20 juin 1991

74675

Le secrétaire de la compagnie,
JOCELYN TURCOTTE

BOIDORCO INC.

Prenez avis que la compagnie «BOIDORCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 19 août 1991

74695

Le procureur de la compagnie,
ALAIN PARD, avocat

BRIQUETAGE SERGE TÉTRAULT INC.

Prenez avis que la compagnie «BRIQUETAGE SERGE TÉTRAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 20 août 1991

74763

Pour la compagnie,
SERGE TÉTRAULT

CLARENCE BOUDREAU INC.

Prenez avis que la compagnie «CLARENCE BOUDREAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Baie, le 21 août 1991

74748

Le procureur de la compagnie,
GUY BRASSARD, notaire

CONSTRUCTION BELJAC INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION BELJAC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 juin 1991

74674

Le président,
LÉANDRE JACQUES

CONSTRUCTION ST-PHILÉMON INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION ST-PHILÉMON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Philémon, le 20 août 1991

74662

Le président,
DENIS ROY**CONSTRUCTIONS MARCEL PLAMONDON INC.**

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTIONS MARCEL PLAMONDON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Basile, le 12 août 1991

74672

La secrétaire de la compagnie,
SOLANGE PLAMONDON**CORPORATION DE GESTION YVES TRUDEL INC.**

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION DE GESTION YVES TRUDEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 19 août 1991

74697

Le secrétaire de la compagnie,
GILLES A. TRUDEL, avocat**CORPORATION D'INVESTISSEMENTS BONAIR
BONAIR INVESTMENTS CORPORATION**

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION D'INVESTISSEMENTS BONAIR — BONAIR INVESTMENTS CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 21 août 1991

74667

Les procureurs de la compagnie,
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET**DÉPANNEUR DU VOISINAGE INC.**

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR DU VOISINAGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 31 juillet 1991

74663

Le secrétaire de la compagnie,
DANIEL SIMARD**ÉLECTROTECHNIQUE VI-ESSE INC.**

Prenez avis que la compagnie «ÉLECTROTECHNIQUE VI-ESSE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 21 août 1991

74744

L'administrateur,
VITTORIO SORELLA**FORESTRAL INC.**

Prenez avis que la compagnie «FORESTRAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Thetford Mines, le 7 août 1991

74747

Le secrétaire de la compagnie,
FERNAND DAIGLE**GABRIEL FORTIN INC.**

Prenez avis que la compagnie «GABRIEL FORTIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 12 août 1991

74743

Pour la compagnie,
RAY. FORTIN**GILLES LABRECQUE ET ASSOCIÉS INC.**

Prenez avis que la compagnie «GILLES LABRECQUE ET ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Fleurimont, le 20 août 1991

74665

Le président,
GILLES LABRECQUE**GROUPE AUTONOMIE-PSYCHIATRISÉS (AUTO-
PSY) DES LAURENTIDES**

Prenez avis que la compagnie «GROUPE AUTONOMIE-PSYCHIATRISÉS (AUTO-PSY) DES LAURENTIDES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Annonciation, le 14 août 1991

74749

La présidente,
LUCIENNE STE-MARIE**GROUPE DE SOUTIEN AUX INITIATIVES
JEUNESSE DE BELLECHASSE**

Prenez avis que la compagnie «GROUPE DE SOUTIEN AUX INITIATIVES JEUNESSE DE BELLECHASSE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lazare, le 19 août 1991

74699

Le secrétaire de la compagnie,
ROBERT THOMAS

H. BROWNSTEIN INC.

Prenez avis que la compagnie «H. BROWNSTEIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 août 1991

74742

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ

LES CARROSSERIES RAY-MIC INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CARROSSERIES RAY-MIC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Joseph-du-Lac, le 10 août 1991

74692

Le président,
RAYMOND GRENIER

LES ÉTUDIANTS DE LA 30^e PROMOTION INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ÉTUDIANTS DE LA 30^e PROMOTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 3 mai 1991

74750

Le trésorier,
MARC BOUCHARD

LES LOGICIELS BUREAU 2000 INC.

Prenez avis que la compagnie «LES LOGICIELS BUREAU 2000 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 22 août 1991

74681

Le président,
CLAUDE RACINE

LES PLACEMENTS SER-GIL INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS SER-GIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Greenfiled Park, le 27 août 1991

74766

Le procureur de la compagnie,
MONIQUE AUDETTE, notaire

LES PRODUITS DÉRIVÉS R.V. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUITS DÉRIVÉS R.V. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 août 1991

74698

Les procureurs de la compagnie,
BÉLANGER, SAUVÉ

LOCATION MASKA INC.

Prenez avis que la compagnie «LOCATION MASKA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 22 août 1991

74741

Le président,
PIERRE SOLIS

LS P. P. ADMINISTRATION INC.

Prenez avis que la compagnie «LS P. P. ADMINISTRATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rouyn-Noranda, le 15 juin 1991

74671

Le président,
GILLES BÉLISLE

OUTILS LAGO INC.

Prenez avis que la compagnie «OUTILS LAGO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Iberville, le 7 août 1991

74673

Le président,
LOUIS LALANCETTE

PATRICK DESCHÊNES INC.

Prenez avis que la compagnie «PATRICK DESCHÊNES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 21 août 1991

74693

Le président,
PATRICK DESCHÊNES

PERMANENCE MDN CANADA

Prenez avis que la compagnie «PERMANENCE MDN CANADA» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 11 juillet 1991

74761

Le secrétaire général,
MICHEL SALMADOR LOUIS

PLACEMENTS JEAN-PIERRE SIMARD INC.

Prenez avis que la compagnie «PLACEMENTS JEAN-PIERRE SIMARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 août 1991

74690

Le président,
JEAN-PIERRE SIMARD

QUINCAILLERIE RAY. PILON INC.

Prenez avis que la compagnie «QUINCAILLERIE RAY. PILON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 15 août 1991

74666

Le président,
RAY. PILON

ROURKE'S MOTEL INC.

Prenez avis que la compagnie «ROURKE'S MOTEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sillery, le 22 août 1991

74769

L'administrateur,
DESMOND ROURKE

SALON D'OPTIQUE SILLERY INC.

Prenez avis que la compagnie «SALON D'OPTIQUE SILLERY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 21 août 1991

74670

La secrétaire de la compagnie,
LISE GIGUÈRE

SIMON RAHILL INC.

Prenez avis que la compagnie «SIMON RAHILL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Farnham, le 13 août 1991

74762

Le président,
SIMON RAHILL

SIPMAR INC.

Prenez avis que la compagnie «SIPMAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 26 juillet 1991

74740

Le président,
ALBERT M. ROFFÉ

SPORTS-PLANTE-ET-FILS-INC.

Prenez avis que la compagnie «SPORTS-PLANTE-ET-FILS-INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 20 août 1991

74694

Le président,
JEAN-GUY PLANTE

SYSTÈMES D'INFORMATIQUE PRONIX (QUÉBEC) INC.

Prenez avis que la compagnie «SYSTÈMES D'INFORMATIQUE PRONIX (QUÉBEC) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 août 1991

74664

Le procureur de la compagnie,
BRIAN HOWARD, avocat

THÉO. & PHILIPPE BIBEAU LTÉE

Prenez avis que la compagnie «THÉO. & PHILIPPE BIBEAU LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 août 1991

74668

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT

TRANSPORT RÉMI INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT RÉMI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 31 juillet 1991

74700

Le président,
RÉMI ROULEAU

TRANSPORT ROBERT MADORE INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT ROBERT MADORE INC.» demandera à l'inspecteur général des institu-

tions financières la permission de se dissoudre.

Ancienne-Lorette, le 23 août 1991

74764

Le secrétaire de la compagnie,
ROBERT MADORE

TREEFORD LIMITÉE/LIMITED

Prenez avis que la compagnie «TREEFORD LIMITÉE/LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 août 1991

74738

Le secrétaire de la compagnie,
HAROLD CRABTREE

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis de faire affaires (Accordé)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2977-9055 ** COMPAGNIE PÉTROLIÈRE WESTERN INC.	1991 08 22	M. Maurice A. Forget, Tour de la Bourse, bureau 3400, 800, Place Victoria, Montréal	Tour de la Bourse, bureau 3400, 800, Place Victoria, Montréal
2986-0301 ** ENTREPRISES D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DE MACHINERIE (A.C.) INC.	1991 08 22	Système Corporatif C T (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy
2770-5920 * LES ÉQUIPEMENTS HOULE HI-REACH LTÉE	1991 08 21	MM. Ogilvy, Renault, 1981, avenue McGill College, Montréal	1981, avenue McGill College, Montréal
2978-7116 ** PRODUITS D'ISOLATION PLASTISPAN LTÉE	1991 08 19	Lorna J. Telfer, «Le Windsor», 1170, rue Peel, 5e étage, Montréal	«Le Windsor» 1170, rue Peel, 5e étage, Montréal

2999

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires (Émission)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant la corporation suivante à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis
1129-6035 * COFFRAGE EFCO INC.	1991 08 22

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2998

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les**Dissolution (Article 1892 du Code civil)**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a été dissoute à la date indiquée ci-dessous:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
GAROUX II, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1986 06 30	Trois-Rivières	1991 07 11

Le 20 août 1991

*La protonotaire adjointe
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Trois-Rivières,
LOUISE ATTALA*

2984

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a remplacé ou ajouté un ou des commandités:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES IMMEUBLES DU PARC	2643-3961 QUÉBEC INC.	LES PLACEMENTS IMMOBILIERS JEAN A. POIRIER	1991 07 05

Le 20 août 1991

*La protonotaire adjointe
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Trois-Rivières,
LOUISE ATTALA*

2985

Liquidation des compagnies — Loi sur la

1363-6782 QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la corporation « 1363-6782 QUÉBEC INC. » constituée en vertu de la Loi des compagnies 1^{re} partie, en date du 1975 05 22 avec siège social au 3, rue Fournier, Victoriaville, district judiciaire d'Arthabaska, a été dissoute le 1991 08 15 en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1363-6782*

74683

2860-8578 QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « 2860-8578 QUÉBEC INC. » tenue à Sherbrooke le 28 juin 1991, il a été résolu que les affaires de ladite « compagnie » soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, Partie IA et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Jean-Claude Arsenault, de Sherbrooke, a été nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2860-8578*

74682

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Régie intermunicipale d'assainissement de Pointe-Lévy

Avis est donné que le sous-ministre des Affaires municipales a, conformément aux pouvoirs que la loi lui confère et en vertu de l'article 618 du Code municipal et 468.49 de la Loi sur les cités et villes, prononcé la dissolution de la Régie intermunicipale d'assainissement de Pointe-Lévy, constituée en vertu d'un décret le 7 septembre 1983.

Québec, le 21 août 1991

*Le sous-ministre,
FLORENT GAGNÉ*

2988

Office des professions du Québec

Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions

(L.R.Q., c. C-26) que le Comité de discipline de la Chambre des notaires du Québec a radié, de façon permanente, monsieur Gilles Mathieu du Tableau de la Chambre, en vertu d'une décision rendue le 7 juin 1991.

*Le président de l'Office
des professions du Québec,
THOMAS J. MULCAIR*

74752

Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) que le Comité de discipline de la Chambre des notaires du Québec a radié, de façon permanente, madame Sylvie Landry du Tableau de la Chambre, en vertu d'une décision rendue le 11 juin 1991.

*Le président de l'Office
des professions du Québec,
THOMAS J. MULCAIR*

74753

Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) que le Comité de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a radié, de façon permanente, madame Susan Heath du Tableau de l'Ordre, en vertu d'une décision rendue le 11 avril 1991.

*Le président de l'Office
des professions du Québec,
THOMAS J. MULCAIR*

74754

Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) que le Comité de discipline de la Chambre des notaires du Québec a radié, de façon permanente, monsieur Claude Desjardins du Tableau de la Chambre, en vertu d'une décision rendue le 17 août 1990.

*Le président de l'Office
des professions du Québec,
THOMAS J. MULCAIR*

74755

Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) que le Comité de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a radié, de façon permanente, monsieur Serge Lyonnais du Tableau de l'Ordre, en vertu d'une décision rendue le 25 avril 1991.

Le président de l'Office
des professions du Québec,
THOMAS J. MULCAIR.

74756

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Mutuelle des Fonctionnaires du Québec

Avis est, par les présentes, donné que Mutuelle des Fonctionnaires du Québec s'adressera au Parlement du Québec à sa présente session pour demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé pour se transformer en une corporation mutuelle de gestion et en une compagnie d'assurance-vie à capital-actions qui continuera les activités d'assurance de Mutuelle des Fonctionnaires du Québec.

La loi d'intérêt privé prévoira notamment, que la corporation mutuelle de gestion aura le pouvoir de détenir une société de portefeuille par l'entremise de laquelle la corporation mutuelle de gestion contrôlera indirectement la compagnie d'assurance-vie à capital-actions.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, au 1025, rue Saint-Augustin, édifice Honoré-Mercier, bureau 2.68, Québec (Québec), G1A 1A3.

Québec, le 27 août 1991

Le procureur de la requérante,
ALAIN ROCH, avocat

74768

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour lui demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, le chapitre 102 des lois de 1959-1960 et ses modifications, relativement aux matières suivantes:

1° Élimination de la rémunération statutaire rattachée à la fonction de syndic du Conseil.

2° Assurer la concordance des pouvoirs réglementaires relatifs à l'établissement des régimes complémentaires de retraite pour les employés de la ville ainsi qu'à l'établissement d'une caisse commune avec les dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (L.R.Q., c. R-15.1).

3° Augmentation du délai de prescription pour toute poursuite pénale relative à une infraction à un règlement de la ville de 6 mois à un an.

4° Pouvoirs réglementaires concernant le remorquage et le remisage des véhicules accidentés.

5° Pouvoir de souffler ou déposer la neige en bordure de la chaussée ou sur les terrains privés lors d'une opération de déneigement.

5° Signature des mandats d'amener par un juge de la Cour municipale au moyen de tout mode approuvé par règlement.

7° Pouvoirs nécessaires à la tenue du procès par écrit dans toute poursuite pénale pour une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement relative à la circulation, au stationnement ou à l'usage d'un véhicule.

8° Application, à la date fixée par le gouvernement, de tous les articles non en force du Code de procédure pénale (1987, c. 96) relatifs au constat d'infraction, et ce, jusqu'à la mise en vigueur légale desdits articles.

9° Identification des personnes autorisées à délivrer un constat d'infraction ou à certifier conforme une copie de ce constat ou du rapport d'infraction.

10° Haussement de 48 à 96 heures du délai donné à une personne pour faire effectuer à son véhicule automobile les réparations ou corrections nécessaires en vertu du Code de la sécurité routière ou pour fournir la preuve qu'elle est titulaire des pièces requises pour la conduite d'un véhicule.

11° Pouvoirs nécessaires à la suspension des droits relatifs à l'immatriculation d'un véhicule, dans le cas où un défendeur n'a pas payé la somme due à titre d'amende et de frais ou s'il est en défaut d'exécuter les travaux compensatoires qu'il s'est engagé à exécuter.

12° Modifications, pour la ville de Montréal, de certaines dispositions du Code de procédure pénale, afin:

- a) d'assurer la tenue du procès par écrit;
- b) que le constat d'infraction tienne lieu du témoignage fait sous serment de la personne qui a constaté la perpétration de l'infraction;
- c) que l'agent de la paix puisse exiger d'un contrevenant des renseignements concernant sa date de naissance;
- d) d'éliminer l'obligation de signifier un double du constat d'infraction aux parents d'un contrevenant, lorsque ce dernier est un mineur, et ce, pour des infractions relatives à la circulation et à l'usage d'un véhicule.

13° Pouvoirs réglementaires visant à:

- a) prescrire la forme du constat d'infraction et des rapports d'infraction;
- b) déterminer différents frais exigibles en vertu du Code de procédure pénale.

14° Pouvoir de conclure une entente avec l'Institution Royale pour l'Avancement des Sciences (Université McGill) pour l'utilisation, aux fins de la construction d'un centre sportif accessible au public, d'une partie du Parc du Mont-Royal.

Ainsi que toute autre matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Les procureurs de la ville,

74767

JALBERT, SÉGUIN, VERDON, CARON, MAHONEY

Ville de Québec

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Québec s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour demander des amendements à sa charte, le chapitre 95 des lois de 1929 et ses modifications, relativement aux matières suivantes:

1. L'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction.
2. Les conséquences, sur la validité d'une décision du Conseil, du refus, par celui-ci, de l'approuver à nouveau lorsque le maire refuse de donner son approbation conformément à l'article 174 de la charte.
3. Les pouvoirs de la ville et de la Société municipale d'habitation et de développement Champlain de s'impliquer, seules ou en association avec d'autres personnes ou organismes, dans toute initiative ou entreprise ayant pour objet le développement de l'emploi, de l'habitation, du logement coopératif ou, de façon générale, dans le développement économique de la ville.
4. Les pouvoirs de la ville de mettre sur pied des programmes de plantation d'arbres sur les propriétés privées.
5. Le montant des amendes pour infraction aux règlements.
6. Les pouvoirs de confier des mandats à des personnes ou organismes.
7. Les pouvoirs et devoirs du personnel de direction.
8. La tarification applicable aux demandes de modification à la réglementation.
9. Le pouvoir de prescrire, dans certains cas, le remboursement de subventions versées dans le cadre de programmes d'intervention ou de revitalisation.
10. Le pouvoir de subventionner la construction de stationnements.
11. L'obligation d'afficher sur le site un avis indiquant qu'il fait l'objet d'une demande de modification de la réglementation applicable ou qu'un permis a été émis à son égard.
12. Le pouvoir d'accorder des autorisations personnelles et non transférables de construire et d'utiliser des immeubles à des fins religieuses, charitables, éducatives, culturelles ou d'assistance aux personnes.
13. L'implantation de pavillons-jardins comme usage accessoire à un bâtiment résidentiel.
14. L'implantation d'un régime d'attribution de contrats privilégiant les soumissionnaires qui sont contribuables de la ville de Québec.
15. Les pouvoirs de subventionner l'acquisition et l'installation d'appareils et d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie, à éteindre ou combattre le feu ainsi que les appareils ou équipements de sauvetage en cas d'incendie.
16. L'augmentation de la superficie de la parcelle de terrain ou de la somme d'argent devant être cédée comme condition

préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale.

17. Les pouvoirs des inspecteurs et des autres personnes chargées de l'application des règlements.
18. La protection de la qualité de l'air.
19. La juridiction territoriale de la Cour municipale.
20. Le pouvoir de mettre sur pied des programmes d'accession à la propriété.
21. Le pouvoir d'établir des taux de subvention ou de crédits de taxes différents selon diverses catégories de particuliers, de coopératives ou d'organismes sans but lucratif.
22. Les obligations du vérificateur à l'égard du fonds d'amortissement.
23. Les personnes habilitées à intenter toute action pour le recouvrement ou l'imposition d'une peine en vertu des règlements.
24. L'attribution de certaines subventions malgré la Loi sur l'interdiction de subventions municipales.
25. Le nombre et le contenu des avis devant être publiés relativement à l'adoption des règlements.
26. Les sommes devant être prévues au budget comme contingent ou réserve pour pertes.
27. Diverses modifications de concordance, corrections au libellé de certains articles et abrogation de dispositions désuètes.

Ainsi que toute autre matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation à l'Assemblée nationale à Québec.

Québec, le 26 août 1991

74770

Les procureurs de la ville,
BOUTIN, ROY & ASSOCIÉS

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1368-1168 ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC FAWN	1991 08 15	Aucune
1856-9400 ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE TERREBONNE INC.	1991 08 15	Aucune
1235-5137 ASSOCIATION D'AVION EXPÉRIMENTAL CHAPITRE 266 MONTRÉAL INC.	1991 08 15	Aucune
1116-5354 EMPIRE GEAR & MACHINE LTD.	1991 08 15	La dénomination sociale de la corporation est changée en celle de: ENGRENAGES & MACHINES EMPIRE LTÉE EMPIRE GEAR & MACHINE LTD.
2421-8232 LIGUE DE HOCKEY INTERMÉDIAIRE DE L'OUTAOUAIS	1991 08 15	Aucune
1275-2002 MÉLANÇON & FILS INC.	1991 08 15	Aucune
1333-1046 LES VENTES MAROJO INC.	1991 08 16	Aucune
3001		

La ministre déléguée aux Finances,
LOUISE ROBIC

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Cloridorme

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 18 juin 1991, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Émilien Huet, professeur, 750, route 132, Cloridorme, QC; monsieur Bernard Coulombe, journaliste, 653, route 132, Cloridorme, QC; monsieur Laurent Philibert, opérateur, 131, route 132, Cloridorme, QC; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique.

Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Cloridorme, district judiciaire de Gaspé.

74685

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
JEAN-LUC LESAGE, avocat

Office municipal d'habitation L'Avenir

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de L'Avenir, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du 25 juin 1991, modifiant son nom.

74686

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
JEAN-LUC LESAGE, avocat

Syndicats coopératifs — Loi sur les**Extinction éventuelle — Avis de**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 55 de la Loi sur les syndicats coopératifs (L.R.Q., c. S-38), que les syndicats dont les noms suivent ont fait défaut de se continuer en coopérative régie par la Loi sur les coopératives (L.R.Q., c. C-67.2), en compagnie régie par la partie 1A de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38) ou en caisse d'épargne et de crédit régie par

la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4), dans les trois ans qui suivent le 21 décembre 1983.

Conséquemment, ces syndicats peuvent être éteints à compter de 30 jours qui suivent la date de publication de l'avis du défaut reproché.

2937

Le directeur général,
MARC JEAN
Direction générale de l'aide
à la gestion des entreprises
et coopératives

No dossier	Nom	Date de constitution
12900072	COOPÉRATIVE DES ASSOCIATIONS INDÉPENDANTES C.A.I.	03 03 61
12914834	LA CAISSE POPULAIRE DE ST-MATHIAS (COMPTON)	06 06 44
12930251	LA CAISSE DES JEUNES TRAVAILLEURS DE LACHUTE	10 05 58
12942843	CAISSE MUTUELLE DES EMPLOYÉS DU BUREAU DES STATISTIQUES DE QUÉBEC	09 03 57
12963856	LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE STE-MARTHE DE GASPÉ	23 06 59
12971834	LA CAISSE POPULAIRE DU GRAND SÉMINAIRE DE RIMOUSKI	30 05 56
12975538	LA CAISSE POPULAIRE SAINT-JUDE D'OMERVILLE	05 12 53
12981247	MONTH-NORTH CREDIT UNION	07 05 55
12981858	NEWFOUNDLANDERS CREDIT UNION LIMITED	12 04 52
12991105	LA CAISSE PRÉVOYANCE DE SAINT-JOSEPH D'ALMA	28 10 43
12997581	LA CAISSE D'ÉCONOMIE LOUIS BRAILLE CREDIT UNION	21 11 53
12998720	LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE CADORAMA	25 06 60
13002894	C N R TURCOT ROUND HOUSE	28 11 53
13014022	HOBBS GLASS EMPLOYEES CREDIT UNION	07 11 53
13018007	PLACEMENTS COOPÉRATIFS LABERGE	19 03 63
13034970	LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION	29 02 44
13037049	LA CAISSE POPULAIRE DE BELCOURT	26 02 39
13039227	COPPER MOUNTAIN BRANCH CANADIAN LEGION CREDIT UNION	04 09 54
13049689	LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS SCHERING	22 09 56
13071444	LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÊTS DE L'INSTITUT D'ACTION ÉCONOMIQUE	10 02 62
13075205	PRESSMAN & ASSISTANTS CREDIT UNION	20 12 52
13083597	PROCTER & GAMBLE POINTE CLAIRE EMPLOYEES CREDIT UNION	10 02 59
13091137	PLATEAU ÉPARGNE	08 03 52
13112388	T P A CREDIT UNION	09 05 53
13120662	LA CAISSE POPULAIRE DE STE-CLAIRE DE COLOMBOURG	27 12 43
13122627	CTGE CREDIT UNION	19 06 54
13131768	HORNER EMPLOYEES CREDIT UNION	26 11 55
13132063	LA COOPÉRATIVE DE CONSTRUCTION DE ST-HYACINTHE	19 06 53
13139944	ST-WILLIBROD PARISH CREDIT UNION	06 03 54
13148176	LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ANGLIERS	26 09 44
13148341	THE PENNVERNON 105TH ANNIVERSARY CREDIT UNION	14 11 53
13149794	LA CAISSE POPULAIRE DE AUTHIER	14 08 45
13158845	ISRAEL HISTADRUT LEAGUE CREDIT UNION	19 06 54

No dossier	Nom	Date de constitution
13159769	CAISSE D'ÉCONOMIE DES DISTRIBUTEURS DE JOURNAUX	29 07 61
13187646	BONA CREDIT UNION	07 02 53
13190525	CAISSE D'ÉCONOMIE CHAMBLY CREDIT UNION	02 11 57
13194477	CAISSE D'ÉCONOMIE LA FEUILLE D'ÉRABLE	19 05 62
13208632	THE MONTLITH EMPLOYEES CREDIT UNION	09 05 53
13211537	TURCOT REPAIR TRACK CREDIT UNION	25 05 53
13218813	THE AUTOAIR CREDIT UNION	11 04 53
13222930	LA CAISSE POPULAIRE DU COLLÈGE BOURGET	14 01 45
13229893	CAISSE D'ÉCONOMIE DE MACSTRUSTEEL CREDIT UNION	06 07 57
13236369	LA CAISSE COOPÉRATIVE DE CRÉDIT DE ST-JACQUES	19 01 57
13246392	VAL ROYAL EMPLOYEES CREDIT UNION	06 02 54
13254123	LA CAISSE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE INC.	26 05 56
13256938	LA CAISSE POPULAIRE DE CLÉRICY	04 10 42
13295209	LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE TRACY	25 04 59
13817689	LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-THARSICIUS	07 09 42
14178487	LA CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-EUPHEMIE	13 11 10
14178644	CAISSE-DOTATION ST-ALPHONSE DE THETFORD-MINES	03 05 38
14178669	CAISSE DE PRÉVOYANCE ST-ALPHONSE DE THETFORD-MINES	04 05 38
14178693	LA CAISSE POPULAIRE DE POINTE-DES-CHAMPS À MONTRÉAL	29 06 48
14186670	LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JULIEN DE WOLFESTOWN	21 08 13
14589576	LA CAISSE POPULAIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-ÉTIENNE DE MONTRÉAL	01 01 23
14589592	LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE DESLANDES	25 06 44
14589683	LA CAISSE POPULAIRE DE ST-DENIS (RICHMOND)	16 08 43
14589766	LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NOTRE-DAME DE LORETTE (ROBERVAL)	17 07 44
14589782	LA CAISSE POPULAIRE DE NORMANDIN	28 07 27
15578248	L'ÉCONOMIE COOPÉRATIVE DE SHERBROOKE-GROUPE D	01 03 43
15578255	L'ÉCONOMIE COOPÉRATIVE DE SHERBROOKE-GROUPE C	01 03 43
15735079	MOLSONS EMPLOYEE CREDIT UNION	02 10 53
15745276	ÉCONOMIE COOPÉRATIVE DE SHERBROOKE-GROUPE B	01 04 72
15798986	SUNLAC CREDIT UNION LIMITED	04 01 39
15819287	LA COMPAGNIE DES MOULINS DE ST. AUBERT	05 10 04
17017690	LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DE MONTRÉAL	01 01 00
043754	LES TOITS UNIS D'ARVIDA	02 20 54
13075049		
115243	SYNDICAT COOPÉRATIF DE ST-DAVID	16 05 43
11835485		
050260	LES IMMEUBLES CO-OP DE SEPT-ÎLES	30 07 60
13016183		

Note: Cette publication remplace celle du 17 août 1991, parue aux pages 3207 et 3208, laquelle contenait une erreur technique rendant ambiguë la compréhension de l'avis.

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉCOLES (AQPDE)

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 1991 08 15, autorisé « ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE DE LA RÉGION 03 » à changer son nom en celui de « ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉCOLES (AQPDE) ».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, ce 1991 08 16

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1293-9849*

2987

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 455-05-000088-901
S. 455-18-000013-910

LUCIEN ARCHAMBAULT, homme d'affaires, résidant et domicilié au 1349, chemin Molleur, Pike River, QC, partie demanderesse, contre MIREILLE MOLLEUR, agent agricole, résidant et domiciliée au 190, rang Kempt, Sainte-Sabine, QC, partie défenderesse, et LE PROTONOTAIRE de la Cour supérieure du district de Bedford, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Missisquoi, mis en cause.

« Une ferme située dans la municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-Vérone, de la contenance de cent trente-quatre (134) acres en superficie, plus ou moins, division d'enregistrement de Missisquoi et étant composée de:

1. Un terrain situé au nord-est de l'emprise de la nouvelle autoroute 35, telle qu'expropriée par le ministère des Transports, suivant acte à cet effet enregistré à la division d'enregistrement de Missisquoi sous le numéro 139824 et connu et désigné comme étant composé de partie des lots un, deux, cinquante-trois et cinquante-quatre (ptie 1, ptie 2, ptie 53 et ptie 54), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Stanbridge.

a) La partie du lot un (ptie 1) dudit cadastre, de la contenance de quatre acres et quatre dixièmes en superficie, se trouve bornée comme suit: au nord par la partie nord dudit lot 1, étant une lisière de terre de vingt pieds (20 pi) de largeur du nord au sud,

appartenant à M. Paul Bellefroid (enrg. 131966), à l'est par partie du lot 54, au sud-ouest par cette partie du lot 1 incluse dans l'emprise de la nouvelle autoroute 35 et au sud par partie du lot 2 ci-après décrite.

Ladite partie du lot deux (ptie 2) dudit cadastre, de la contenance de trois acres et sept dixièmes en superficie, se trouve bornée comme suit: au nord, par partie du lot 1 ci-dessus décrite, à l'est par partie du lot 53 et au sud-ouest par cette partie du lot 2 incluse dans l'emprise de ladite autoroute.

b) Une partie du lot cinquante-trois (ptie 53) dudit cadastre, située à l'ouest du rang Molleur, de la contenance de neuf acres et trois dixièmes en superficie, bornée comme suit: au nord par partie du lot 54 (dont partie est ci-après décrite et partie appartenant à M. Marcelle Racette), à l'est par le rang Molleur, à l'ouest par cette partie du lot 2 ci-dessus décrite et au sud-ouest par cette partie du lot 53 incluse dans l'emprise de ladite autoroute.

c) Une partie du lot cinquante-trois (ptie 53) dudit cadastre, située à l'est du rang Molleur, bornée au nord par la partie dudit lot cédée à Mireille Molleur (enreg. 202 161), à l'ouest par le chemin Molleur, au sud-ouest par une partie dudit lot 53-26 (chemin public) et au nord-est par le lot 53-27 dudit cadastre (chemin privé) et à l'ouest (sur une longueur de 10,84 m) par la parcelle vendue à Mireille Molleur (enreg. 202 161).

d) Une partie dudit lot cinquante-trois (ptie 53) dudit cadastre située à l'est du rang Molleur, bornée au nord par le lot 53-26 (chemin public), à l'ouest par une partie expropriée pour ladite autoroute et au sud-ouest par une partie dudit lot exproprié pour ladite autoroute et à l'est par le lot 53-25 (chemin privé).

e) Ladite partie du lot cinquante-quatre (ptie 54) dudit cadastre, de la contenance de deux acres et quatre dixièmes en superficie, se trouve bornée comme suit: au nord par la partie nord du lot 54 constituée par une lisière de terre de vingt pieds (20 pi) de largeur du nord au sud, appartenant à M. Paul Bellefroid (enreg. 131966), au sud par partie du lot 53 dudit cadastre sur une distance de quatre cent vingt pieds (420 pi), à l'ouest par cette partie du lot 1 ci-dessus décrite et à l'est par autre partie du lot 54, appartenant à M. Marcel Racette (enreg. 146 406).

2. Un terrain situé au sud-ouest de l'emprise de la nouvelle autoroute 35 expropriée comme susdit, connu et désigné comme étant composé de partie des lots numéros un, deux, cinquante-trois, quarante-quatre et du lot entier numéro trois (ptie 1, ptie 2, ptie 53, ptie 44 et lot 3), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Stanbridge, division d'enregistrement de Missisquoi.

Ladite partie du lot un (ptie 1) dudit cadastre se trouve bornée comme suit: au nord-est par l'emprise de ladite autoroute, au nord-ouest par la ligne nord-ouest dudit lot 1, au nord par une partie du lot 1 étant une lisière de vingt pieds (20 pi) de largeur du nord au sud, appartenant à M. Paul Bellefroid (enreg. 131 966) et au sud par partie du lot numéro 2.

Ladite partie du lot deux (ptie 2) dudit cadastre, se trouve bornée comme suit: au nord-est par la nouvelle autoroute, au nord-ouest par la ligne nord-ouest dudit lot 2, à l'est par partie du lot 53 ci-après décrite, au nord par partie du lot 1 ci-dessus décrite et au sud par le lot numéro 3.

Ladite partie du lot cinquante-trois (ptie 53) dudit cadastre se trouve bornée comme suit: au nord-est par l'emprise de la nouvelle autoroute (ptie 53), à l'ouest par partie du lot numéro 2 et au sud par partie du lot 44 ci-après décrite.

Ladite partie du lot quarante-quatre (ptie 44) dudit cadastre, telle que traversée par le rang Molleur, se trouve bornée comme suit: au nord-est par partie du même lot 44 incluse dans l'emprise de la nouvelle autoroute, au nord par partie du lot 53 ci-dessus décrite, au sud par partie du lot 43 et à l'ouest par le lot numéro 3.

Avec toutes les bâtisses érigées sur ladite ferme et avec tous les droits, circonstances et dépendances y appartenant et notamment grevée des servitudes suivantes:

Les lots un, deux, quarante-quatre et cinquante-trois (lots 1, 2, 44 et 53) dudit cadastre, d'une servitude de non-accès en faveur du ministère des Transports, suivant un acte enregistré sous le numéro 139824, soit l'avis d'expropriation.

Les lots quarante-quatre et cinquante-trois (lots 44 et 53) dudit cadastre, d'une servitude de passage en faveur de Trans Canada Pipe Lines Co. Ltd., enregistrée sous le numéro 118 211.

Les lots cinquante-trois et cinquante-quatre (lots 53 et 54) dudit cadastre, d'une servitude en faveur de Trans Canada Pipe Lines Co. Ltd., enregistrée sous le numéro 117 325.

Le lot cinquante-quatre (lot 54) dudit cadastre, d'une servitude en faveur de Southern Canada Power Co. Ltd., enregistrée sous le numéro 81 875.

Le lot cinquante-trois (lot 53) dudit cadastre, d'une servitude en faveur de The Bell Telephone Co. of Canada, enregistrée sous le numéro 64 791.

Le lot cinquante-quatre (lot 54) dudit cadastre, d'une servitude en faveur de The Bell Telephone Co. of Canada, enregistrée sous le numéro 64 448.

La partie du lot décrite cinquante-trois (lot 53) décrite ci-haut au paragraphe 1 c est grevée d'une servitude de pompage d'eau en faveur de la partie du lot cinquante-trois (53) appartenant à Mireille Molleur (enreg: 202 161). »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de trente-sept mille cinq cent quinze dollars (37 515,00 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71), soit 1.22.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi, 4, rue Adhémar-Cusson, Bedford, le MERCREDI VINGTIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANCINE NADEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 15 août 1991

74759

Frontenac

Vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000110-909
S. 235-18-000004-915

LA CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE THETFORD MINES, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social en la ville de Thetford Mines et ayant une succursale au 375 de la rue Labbé à Thetford Mines, district de Frontenac, G6G 5V1, partie demanderesse, contre **ONÉLIEN MONTAS** et **MONIQUE GABRIEL**, domiciliés et résidant au 3830 de la rue Edmond-Saint-Germain à Saint-Hubert, district de Montréal, J3Y 8V2, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Thetford Mines, 693, rue Saint-Alphonse Ouest, Thetford Mines, district de Frontenac, G6G 3X3, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Thetford Mines, connu et désigné comme étant le lot numéro dix-neuf de la subdivision du lot numéro vingt (no 20-19) au cadastre officiel pour le village de Kingsville; avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit et sujet aux conditions de concession dudit lot. »

La mise à prix est fixée à dix mille deux cent seize dollars et cinquante cents (10 216,50 \$), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation des immeubles portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, 693, rue Saint-Alphonse Ouest, Thetford Mines, le SEIZIÈME jour d'OCTOBRE 1991 à DIX heures.

Le shérif,
CLAUDE RANCOURT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford Mines, le 20 août 1991

74760

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
C.S.M. 500-05-001289-915
S. 200-18-000095-917

FIDUCIE DESJARDINS INC., demanderesse, contre **YVES DUCLOS**, domicilié au 610, chemin Écho à Morin Heights, district de Terrebonne, et **JEAN HERTIG**, domicilié au 3600, avenue du Parc, appartement 405, ville et district de Montréal, défendeurs.

« Une partie du lot huit cent quatre-vingt-dix (ptie 890) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie des lots 889, 889-21 à 889-28 et 889-12 à 889-14, vers le sud-est par les lots 890-4, 890-3, 890-2 et 890-1, vers le sud-ouest par une partie des lots

892 et 892-1 et vers le nord-ouest par une partie du lot 890 (élargissement du boulevard Rochette); mesurant successivement cent cinquante-trois mètres et trente-deux centièmes (153,32 m) et cent quatre-vingt-onze mètres et vingt-quatre centièmes (191,24 m) vers le nord-est, soixante-deux mètres et un centième (62,01 m) vers le sud-est, trois cent cinquante-neuf mètres et cinquante-huit centièmes (359,58 m) vers le sud-ouest et soixante-deux mètres et quatre-vingt centièmes (62,80 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie vingt et un mille six cent quatre-vingt-dix-huit mètres carrés (21 698,0 m²); avec bâtisse dessus construite, portant le numéro d'immeuble 328, boulevard Rochette, ville de Beauport, circonstances et dépendances. Avec toutes les servitudes d'utilité publique affectant ledit immeuble et notamment les servitudes enregistrées sous les numéros 213927 et 653107. »

La mise à prix est fixée à cent quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante dollars (195 250,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 septembre 1991 74758

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
Cour fédérale: ITA-3405-91
S. 200-18-000105-914

REVENU CANADA IMPÔT, demanderesse, contre DENIS CLOUTIER, 112, rue Gauvin, Vanier, province de Québec, défendeur.

« a) Un emplacement situé en la municipalité de Sainte-Catherine, étant le lot connu et désigné sous le numéro cent trois-sept (103-7) de la subdivision du lot originaire cent trois du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Catherine, Portneuf, mesurant cent vingt-cinq pieds (125 pi) de largeur sur cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur, mesures anglaises, circonstance et dépendance;

b) une partie des lots connus et désignés sous les numéros (103 et 102) cent trois et cent deux du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Catherine, Portneuf, mesurant cent vingt-cinq pieds (125 pi) de largeur sur soixante-quinze pieds (75 pi) de profondeur, mesures anglaises et bornée comme suit: au nord-est par le terrain de M. André Aubé, au nord-ouest par le terrain de monsieur Marcoux et au sud-ouest par le résidu du terrain du vendeur, M. Donat Vallières; sans bâtisse, circonstance et dépendance. »

La mise à prix est fixée à mille six cent cinquante-sept dollars et cinquante cents (1 657,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des

Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route 138, Cap-Santé, le VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1991 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 septembre 1991

74757

Ventes pour taxes

Ville de Gaspé

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la susdite ville, que l'avis ainsi que la liste des immeubles à être vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes, le lundi 23 septembre 1991, à 10 h, à la salle de l'hôtel de ville de Gaspé, ont été publiés en français dans les éditions des 18 et 25 août 1991 du journal « Le Pharillon » et en anglais dans les éditions des 20 et 27 août 1991 du journal « Spec », le tout en conformité avec l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Gaspé, le 31 août 1991

74691

La greffière,
JUDITH DESMEULES

Erratum

Ventes par shérif Saint-François

CAISSE POPULAIRE SOCIALE DE SHERBROOKE c. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CONSTRUCTION MADRID ET CIE

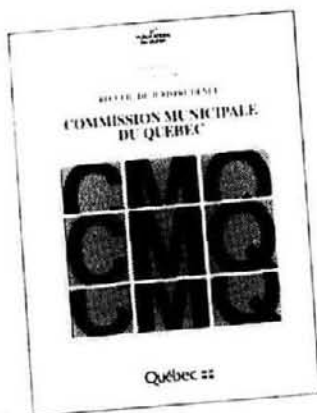
Dans l'avis de vente publié le 24 août 1991, à la page 3269, la date de vente aurait dû se lire: le VINGT-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1991.

2990

RECUEIL DE JURISPRUDENCE

FASCICULE N° 7

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC



Ce recueil comprend les décisions rendues par la Commission municipale du Québec en 1990. Il complète les fascicules 1 à 6 qui présentent les décisions rendues de 1966 à 1989.

Le **Recueil de jurisprudence** de la Commission municipale de Québec : la référence pour les divers intervenants du monde municipal.

Recueil de jurisprudence,
Fascicule n° 7
Commission municipale de Québec
1991, 987 pages
EQO 2-551-14671-2

120 \$

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale :
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information :
(418) 643-5150
(Sans frais) 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177



COMMANDE POSTALE:

Nom : _____ No compte client : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : () _____

CODE	TITRE	PRIX UNIT.	TOTAL
EQO 12823-1	Fascicule n° 1 (décisions de 1966-1980)	30 \$/	
EQO 22504-5	Fascicule n° 2 (décisions de 1981-1984)	125 \$/	
EQO 23832-9	Fascicule n° 3 (décisions de 1985-1986)	120 \$/	
EQO 28152-7	Fascicule n° 4 (décisions de 1987)	120 \$/	
EQO 2-551-14263-6	Fascicule n° 5 (décisions de 1988)	120 \$/	
EQO 2-551-14264-4	Fascicule n° 6 (décisions de 1989)	120 \$/	
EQO 2-551-14671-2	Fascicule n° 7 (décisions de 1990)	120 \$/	

Cartes de crédit acceptées  

Numéro : _____
Date d'échéance : _____
Banque : _____
Nom du titulaire : _____
Signature : _____

Somme partielle _____
TPS 7 % _____
Total _____

Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de - Les Publications du Québec -
 Prix et conditions de vente modifiables sans préavis
 Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens



Québec 

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

